

Formations

ATLANTES
AVOCATS



Certifié



processus certifié

REPUBLIQUE FRANÇAISE

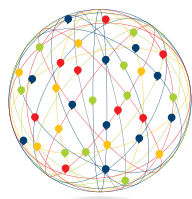
2022 | 2023



En partenariat avec

GROUPE ALPHA
SECAFI-SEMAPHORES

« Faites partie de ceux qui connaissent leurs droits et qui savent défendre les intérêts et les droits de chacun. »



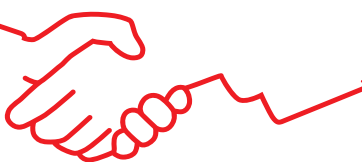
ATLANTES
AVOCATS

Nous donnons aux salariés les moyens de faire bouger les pratiques.

Atlantes Avocats crée des modules d'apprentissage pour les salariés et les instances représentatives du personnel afin de les aider à façonner l'avenir de leur CSE. C'est ce que nous appelons l'« **Approche Atlantes** ».

Les chiffres qui donnent confiance :

Les avocats et juristes du cabinet Atlantes défendent quotidiennement les salariés dans le cadre de leurs relations contractuelles et traitent plus de **200 affaires par an**.



+ de 15 000
questions résolues par an
dans le cadre de l'assistance
juridique.

+ de 5 000
représentants du personnel
formés par an.

+ de 800
instances représentatives
du personnel accompagnées
et défendues.

Notre Mission



Atlantes Avocats conçoit des modules d'apprentissage qui mettent les salariés et les représentants du personnel au défi de se développer et de rester efficaces à représenter, défendre et négocier dans un monde de plus en plus complexe.



Être acteur du changement ou de la défense des intérêts collectifs, cela s'apprend.

Se former, c'est apprendre à maîtriser votre rôle, à exercer vos attributions et ainsi garantir un réel dialogue social. Se former est donc une étape clé du mandat qu'il ne faut pas négliger.

Laurence Chaze, avocate associée au bureau de Marseille.

Gagnez en puissance !

Notre constat: les entreprises sont mieux armées que vous pour la défense de vos droits et intérêts. En réponse, Atlantes réunit dans son équipe toutes les compétences et l'engagement nécessaires pour vous former, vous assister, vous conseiller, vous défendre.

Evelyn Bledniak, fondatrice, avocate associée au barreau de Paris.

Un représentant du personnel averti en vaut deux !

Sans perdre de temps formez-vous aux nouvelles règles du droit du travail. Quelle que soit votre expérience comme représentant du personnel, vous savez que les lois et ordonnances bouleversent les pratiques et étendent vos responsabilités d'élu.

Notre expertise en droit du travail est reconnue. Servez-vous-en !

Diego Parvex, avocat associé au barreau de Paris.



Contactez Laura
au 01 56 53 65 08

Nos valeurs



APPRENDRE EN FAISANT

Atlantes Avocats, l'apprentissage ne se limite pas à une salle de réunion ou même à un cours.

Pour nous, apprendre est un mode de vie. Apprendre signifie être constamment engagé, passionné, confiant et curieux du monde en évolution et en faisant.



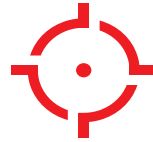
MENEZ LE CHANGEMENT

Nous participons activement aux grandes avancées sociétales. Les représentants du personnel de demain sont ceux qui adoptent le changement, s'adaptent rapidement aux nouveaux paradigmes et négocient avec conviction et habileté. Nous cherchons à inspirer, former et soutenir ces défenseurs.



PRÊT POUR LE MONDE RÉEL

Nous collaborons avec des experts du droit social et des experts de l'entreprise pour anticiper les besoins des collaborateurs dans un monde où l'entreprise change très rapidement. Nous ne pouvons peut-être pas prédire l'avenir, mais nous pouvons aider les salariés et leurs représentants à être prêts le moment venu.



SAISISSEZ VOTRE POTENTIEL

Atlantes Avocats permet un apprentissage passionné en incitant les salariés à se fixer des objectifs ambitieux et en leur donnant l'autorité sur leur propre apprentissage et le pouvoir de réaliser leur propre potentiel.



LE COLLECTIF EST TOUT

La collaboration, l'inclusion et la transparence sont essentielles à la confiance. Grâce à des retours constants et un apprentissage sur des études de cas réels, les élus acquièrent une conscience de leur fonction plus profonde, ce qui leur permet de devenir des représentants du personnel plus efficaces.



CHANGER LE MONDE

Nous n'aimons pas les statu quo imposés que nous ne pouvons pas bousculer. Ensemble, nous pouvons changer le monde en déclenchant une passion pour l'apprentissage tout au long de la vie et la défense des droits des salariés.

Vos témoignages



« Nous avons appris beaucoup et surtout constaté que notre Président de CSE est souvent dans l'entrave en nous refusant certaines de nos demandes lors des réunions CSE. »

**Kadder, élu de CSE
secteur de l'intérim**



« Les formateurs étaient au top avec leurs animations pendant la formation. »

**Olivia, élue de CSE
secteur intérim**



« Formateur dynamique et sympathique, à l'écoute des participants et fort de propositions/réponses. »

**Nadine, élue de CSE
secteur médical**

« Maîtrise du sujet par le formateur, surtout nos problématiques spécifiques. »

**Annegret, élue de CSE
secteur agro-alimentaire**



« Une formation dynamique, collaborative et riche en apports de connaissances. »

**Cécile, élue de CSE
secteur tertiaire**



« Une formation adaptée à vos problèmes : chacun d'eux est traité par le formateur, ce qui rend cette formation personnalisée et très intéressante. »

**Eloïse, élue de CSE
secteur médical**



« Formateur dynamique et sympathique, ouvert aux cas concrets et explications. »

**Valentin, élu de CSE
secteur agricole**

L'Approche



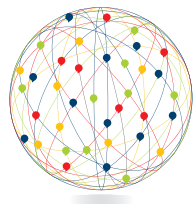
L'« APPROCHE ATLANTES » CONSISTE À FAIRE.

L'entreprise et le monde du travail sont des sujets en constante évolution. La fonction de représentant du personnel est au cœur de ce changement. Vous devez donc apprendre à apprendre en permanence. Et vous le ferez en concevant, en testant et en construisant.

Vous devez remettre en question et défier le statu quo du monde du travail.

Vous devrez être explorateur et prêt à essayer de nouvelles choses.

Ce sont ces élus engagés que nous formons chez Atlantes Avocats. Si vous considérez que la défense de vos droits mérite de relever ces défis, vous allez aimer grandir avec nous.



ATLANTES

AVOCATS

L' « **Approche Atlantes** », c'est aussi être. Le changement commence avec vous. Vos valeurs, vos croyances et votre objectif sont des moments importants. Le changement est difficile et le changement est constant et vous devez vraiment être capable de vous diriger avant tout pour le gérer. Et vous devez être ouvert à d'autres perspectives pour gérer les situations toujours croissantes provoquées par la technologie et les grands sujets du monde.

L'approche Atlantes est donc le croisement entre le faire et l'être.

- **Le faire** avec des cas concrets, des outils participatifs, des mises en situation réelles et des outils à mettre en pratique demain.
- **L'être** pour prendre en compte qui vous êtes, vos éventuelles situations de handicap, mais aussi votre expérience et la réalité de votre CSE.



L'entreprise et l'humain sont des sujets trop complexes et importants pour ne pas être au cœur de votre futur.

Mais vous n'êtes pas seul, et vous ne le serez plus jamais. Pour manœuvrer cette complexité et défendre vos valeurs, et ceux qui les incarnent, la notion d'équipe est cruciale.

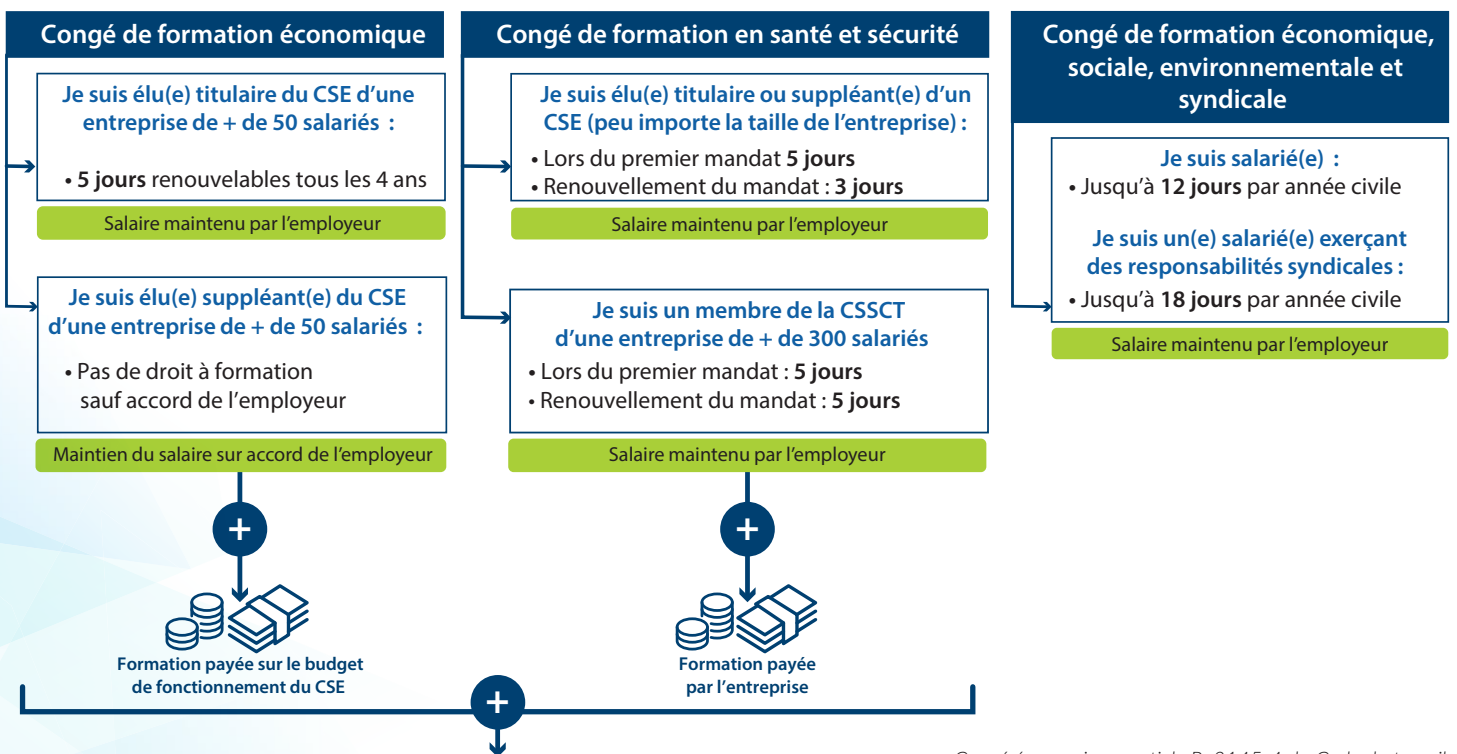
En adhérant à l'Approche Atlantes et en suivant nos formations, nous construisons ensemble un monde où la défense des droits est la clé de la confiance réciproque. Avec nos avocats, nos collaborateurs et nos experts, vous allez peser demain dans la défense de vos droits.

Alors venez découvrir l'Approche Atlantes !

VOS DROITS À LA FORMATION



La formation fait partie de vos droits d'élus, exercez-les !



Congé économique: article R. 2145-4 du Code du travail
Congé en SSCT: article R. 2315-17 du Code du travail

Informez votre employeur minimum **30 JOURS** avant le début du stage

WWW.ATLANTES.FR/-DEMANDES-DE-CONGES-BULLETIN-INSCRIPTION-

Contactez Laura au 01 56 53 65 08

LA CERTIFICATION



Si la certification Qualiopi intéresse directement les organismes de formation qui dispensent des formations financées par des fonds publics ou mutualisés, comme les OPCO, elle permet de déterminer un standard de qualité qui rassure tous les futurs stagiaires.

- 1 Les conditions d'information du public sur les prestations proposées, les délais pour y accéder et les résultats obtenus.
- 2 L'identification précise des objectifs des prestations proposées et l'adaptation de ces prestations aux publics bénéficiaires lors de la conception des prestations.
- 3 L'adaptation aux publics des prestations et des modalités d'accueil, d'accompagnement, de suivi, d'évaluation mises en œuvre.
- 4 L'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement aux prestations mises en œuvre.
- 5 La qualification, le développement des connaissances, des compétences des personnels chargés de mettre en œuvre les prestations.
- 6 L'inscription et l'investissement du prestataire dans son environnement professionnel.
- 7 Le recueil et la prise en compte des appréciations et des réclamations formulées par les parties prenantes aux prestations délivrées.



Le site web mis à jour des informations de satisfaction.



Nos formations sont adaptées aux différentes situations de handicap.



Pour chacune de nos formations, vous retrouvez les objectifs qui sont affinés avec nos conseillers formation.



Des formateurs, professionnels de terrain, formés et qui se forment au quotidien.



Atlantes est reconnu pour son expertise auprès des CSE.



Des modalités variées : en présentiel ou en distanciel, mais aussi en INTRA (uniquement avec votre CSE ou en INTER (avec d'autres CSE).



Méthode participative alternant apports théoriques et mise en application pratique, quiz, mise en situation réelle avec des exercices disponibles en ligne.

Nos autres agréments

- Conformité aux 6 critères qualité définis par la loi comme le certifie Datadock.
- Agrément pour dispenser la formation économique des membres titulaires des CSE n° 2016 -08 -19-002 préfecture île de France.
- Agrément pour la formation de la commission santé sécurité et des conditions de travail des membres de la délégation du personnel du CSE.
- Atlantes n° 2019 03 -06 -003 préfecture île de France.
- Secafi n° 2017 -11-03 -002 préfecture Île-de-France.



PRÉSENTATION

Atlantes - Notre Mission - Nos valeurs	p• 1/ 3
Vos témoignages	p• 4
L'approche Atlantes	p• 5/6
Vos droits à la formation	p• 7
La certification Qualiopi	p• 8



BIEN FAIRE FONCTIONNER MON CSE

Le rôle, les missions... & les moyens du CSE	p• 11/12
Préparez vos questions	p• 13
La formation pilotée	p• 14
La formation sur mesure	p• 15/16
Le secrétaire du CSE	p• 17/18
Le trésorier du CSE	p• 19/20
La gestion & l'utilisation des budgets	p• 21/22
Le CSE dans les entreprises de moins de 50 salariés	p• 23/24

AGIR EN SANTÉ & SÉCURITÉ AU TRAVAIL



Agir contre le harcèlement	p• 25/26
Le rôle du CSE en santé, sécurité et conditions de travail	p• 27/28
Comment la loi du 2 août 2021 a modifié les conditions de réalisation de la formation SSCT	p• 29/30
La formation en santé, sécurité & conditions de travail avec 4 modules : A + B + C+ D	p• 31/32
Les représentants du personnel face au handicap	p• 33/34
Référent handicap	p• 35/36

Se former pour aller plus loin ?	p• 37/38
----------------------------------	----------

INTERVENIR DANS L'AGENDA SOCIAL

Vous aider à préparer vos prochaines consultations	p• 39/40
Élaborer un avis sur les orientations stratégiques	p• 41/42
Construire un avis motivé sur la politique sociale...	p• 43/44
Élaborer un avis sur la situation économique et financière	p• 45/46
La négociation collective dans l'entreprise	p• 47/48





DÉFENDRE LES SALARIÉS

- Fusion, cession, scission,
réagir en tant que CSE p • 49/50
- Être acteur face
aux licenciements économiques p • 51/52
- Exécution & rupture
du contrat de travail p • 53/54
- Maîtriser les principes
du droit du travail p • 55/56
- Anticiper les situations de crise
dans l'entreprise p • 57/58



DÉVELOPPER VOS COMPÉTENCES RELATIONNELLES AU SERVICE DU COLLECTIF

- Vous aider à engager & mener
une négociation p • 59/60
- La communication du CSE p • 61/62
- Réguler les conflits p • 63/64
- Savoir s'exprimer en public p • 65/66
- Se préparer aux élections
professionnelles p • 67/68



- Planifiez
vos formations p • 69
- Bulletin d'inscription p • 70
- Votre assistance juridique
au quotidien - Le conseil p • 71/72
- Le renouvellement
du CSE p • 73/74



LE RÔLE, LES MISSIONS... & LES MOYENS DU CSE

la formation indispensable à votre mandat

2 jours



OBJECTIFS

- Acquérir les fondamentaux concernant les droits et le fonctionnement du CSE.
- Connaître les différentes missions de l'instance.
- Organiser les travaux du CSE.
- Savoir utiliser les moyens du CSE dans le respect des règles.

AU PROGRAMME

- Introduction au CSE.
- Le rôle du CSE et des différents membres.
- L'organisation des réunions.
- L'utilisation optimisée des moyens.
- La coordination avec les commissions.
- Les réclamations individuelles et collectives.
- Les attributions SSCT.
- Le poids du CSE.
- La gestion des ASC.

- Durée de la formation: 2 jours
- Moyens pédagogiques: apports théoriques et mises en application
- Formateur: avocat ou juriste Atlantes
- Modalités: intra, inter, visio
- Prérequis: aucun



Introduction au CSE

- Les différents périmètres de mise en place du CSE
- La durée et la fin de mandat
- L'organisation d'élections partielles
- La protection des membres du CSE

Identifier le rôle respectif des membres du CSE

- Le CSE : une instance tripartite
- Les règles de remplacement des titulaires par les suppléants
- La notion de bureau au CSE
- Le CSE : une personne morale

EXERCICE Test de connaissances

Comprendre l'organisation des réunions du CSE

- La fréquence des réunions
- L'ordre du jour et la convocation
- Le recours à la visioconférence
- L'enregistrement des débats et la sténographie
- La suspension de séance
- Le vote en réunion plénière
- Le procès-verbal
- L'obligation de discrétion

EXERCICE Test de connaissances

Utiliser les moyens octroyés dans le respect des règles

- Les heures de délégation
- Les déplacements
- Les droits à la formation
- Les moyens matériels
- Les outils de communication
- Les budgets du CSE
- Les obligations comptables
- Le règlement intérieur du CSE

EXERCICE Test de connaissances

Articuler le travail des commissions avec le CSE

- Les commissions internes
- La commission SSCT

EXERCICE Test de connaissances

Présenter les réclamations individuelles et collectives

- L'objet de ces réclamations
- La formulation de ces réclamations
- Le droit d'alerte en cas d'atteinte aux droits des personnes

EXERCICE Cas pratiques

Quelles attributions dans le domaine de la sécurité et des conditions de travail ?

- Les attributions générales du CSE
- Les inspections du CSE
- Les enquêtes du CSE
- Le droit d'alerte en cas de danger grave et imminent
- Le recours aux experts

EXERCICE Test de connaissances

Le poids du CSE

- La procédure d'information-consultation
- La base de données économiques, sociales et environnementales (BDESE)
- Les consultations ponctuelles
- Les experts
- Le droit d'alerte économique
- Le droit d'alerte sociale
- Subsidiarité du CSE central à l'égard des CSE d'établissement

EXERCICE Cas pratiques & mises en situation

EN INTRA en présentiel ou visio pour votre CSE uniquement, votre contact | **Laura** | 01 56 53 65 08

Tarif SUR DEMANDE

EN INTER avec d'autres CSE dans les villes ci-dessous :

à partir de 390 €/pers./jour

• Bordeaux	• Lyon	• Metz	• Paris	• Strasbourg
19 > 20/09/2022	06 > 07/10/2022	12 > 13/09/2022	20 > 21/09/2022	29 > 30/11/2022
21 > 22/11/2022	06 > 07/12/2022	17 > 18/11/2022	06 > 07/10/2022	21 > 22/03/2023
31 > 01/02/2023	24 > 25/01/2023	24 > 25/01/2023	14 > 15/11/2022	• Toulouse
07 > 08/03/2023	14 > 15/03/2023	01 > 02/03/2023	07 > 08/12/2022	14 > 15/09/2022
			17 > 18/01/2023	29 > 30/11/2022
• Lille	• Marseille	• Nantes	14 > 15/03/2023	25 > 26/01/2023
06 > 07/09/2022	27 > 28/09/2022	13 > 14/09/2022	30 > 31/03/2023	14 > 15/03/2023
01 > 02/12/2022	22 > 23/11/2022	06 > 07/12/2022	• Rennes	
01 > 02/02/2023	12 > 13/01/2023	19 > 20/01/2023	12 > 13/10/2022	
03 > 04/04/2023	12 > 13/04/2023	28 > 01/03/2023	19 > 20/01/2023	

EN VISIO

- 26 > 27/09/2022
- 10 > 11/10/2022
- 22 > 23/11/2022
- 07 > 08/12/2022
- 16 > 17/01/2023
- 07 > 08/03/2023
- 06 > 07/04/2023

à partir de 355 €/pers./jour



>> Depuis la fusion des instances représentatives du personnel, les élus sont mobilisés sur davantage de missions. Avec notre **FORMATION**, vous adopterez toutes les clés nécessaires pour vous saisir pleinement de votre mandat et ouvrir toutes les portes pour un mandat réussi !



PRÉPAREZ VOS QUESTIONS,
votre formateur consacre 2h pour y répondre.

- Nous avons rédigé notre règlement intérieur, avons-nous pensé à tout ?
- Nous voulons créer une commission aux activités sociales et culturelles, quels sont les points importants que nous devons prévoir ?
- Une négociation sur le télétravail vient de s'ouvrir, devrions-nous être consultés ?
- Les licenciements sont évoqués, que doit-on faire pour peser dans la procédure ?



Pendant votre formation, vous allez vous aguerrir aux règles de fonctionnement du CSE, découvrir vos droits et acquérir des outils face aux différentes stratégies de la direction de votre entreprise.

Les nouvelles règles du droit du travail vous obligent à connaître des champs d'action diversifiés et complexes. De retour dans votre entreprise, vous êtes saisis des premiers cas concrets.

COMMENT FONCTIONNE LA FORMATION PILOTÉE ?

Le retour d'expérience entre vous et votre formateur, en complément de votre programme de la formation initiale CSE en INTRA.

- Un forfait pilotage de 450 €.
- 100 % dédié à vos questions.
- Avec votre formateur en visioconférence.
- 3 mois après votre formation.

COMMENT PLANIFIER VOTRE FORMATION PILOTÉE ?

Parlez-en à votre conseiller en formation et réservez-la en même temps que votre formation CSE en intra.



100 % modulable, votre formation sur mesure

Les élus de votre CSE ont suivi la formation initiale « *Missions du CSE: quels rôles, quels moyens?* ».

Mais ils sont confrontés à des situations spécifiques, comme leur rôle en situation de harcèlement au travail, leur droit d'alerte, l'élaboration de leur avis sur les points clés de l'entreprise... pour leur permettre d'élargir leurs connaissances ou d'approfondir leurs compétences sur des sujets majeurs, Atlantes vous propose de construire votre formation sur-mesure, en combinant les ateliers pratiques en 2, 3 ou 4 modules par jour, selon vos besoins.



Le CSE,
acteur de
la négociation
en l'absence
de délégué
syndical.

Orientations
stratégiques



Le rôle du CSE en santé,
sécurité et environnement
dans les établissements
à risque.

Situation économique
et financière

Politique sociale, emploi
et conditions de travail

Les activités sociales
et culturelles

Les intervenants
externes

Les consultations
de l'ordre de
à l'avis m



Formation co-construite pour s'adapter au besoin de votre CSE

*Choisissez parmi cette liste
et construisez votre programme
avec le service formation d'Atlantes :*

Les bases
du CSE

Les budgets
du CSE

Les membres
du bureau



Le règlement
intérieur du CSE

Les heures
de délégation



Le rôle des représentants de
proximité

Les commissions du CSE
(hors CSSCT)

La communication
du CSE

Le rôle du CSE
dans la santé,
la sécurité
& les
conditions
de travail

La commission santé,
sécurité & conditions
de travail (CSSCT)

Le CSE d'établissement
& le CSE central

Les missions du CSE:
du jour
au jour

un rôle central & pivot

1 jour



OBJECTIFS

- Identifier les possibilités et les limites du rôle de secrétaire.
- Devenir un acteur de coordination avec la direction et les tiers.
- Savoir rédiger un ordre du jour et un procès-verbal
- Animer les relations internes
- Savoir utiliser les moyens du CSE dans le respect des règles.

AU PROGRAMME

- Introduction.
- Connaître les règles de mise en place et de fonctionnement du bureau.
- Identifier les moyens du secrétaire.
- Comprendre le rôle du secrétaire dans les réunions du CSE.
- Comprendre le rôle du secrétaire dans la gestion interne et externe du CSE.
- Sécuriser les moyens et les prérogatives avec le règlement intérieur.
- Devenir l'interlocuteur privilégié des acteurs externes à l'entreprise.

- Durée de la formation: 1 jour
- Moyens pédagogiques: apports théoriques et mises en application
- Formateur: avocat ou juriste Atlantes
- Modalités: intra, inter, visio
- Prérequis: avoir suivi la formation RFOCSE «Le rôle, les missions et les moyens du CSE»



Introduction

- Évolutions législatives : quelle place pour le secrétaire ?
- Le CSE et les autres représentations du personnel
- Le CSE : une instance tripartite

Connaître les règles de mise en place et de fonctionnement du bureau

- Les règles de désignation du secrétaire et des autres membres
- Les règles de révocation du secrétaire et des autres membres
- Les règles de remplacement du secrétaire et des autres membres
- Quelles responsabilités pour les membres du bureau ?

EXERCICE Test de connaissances

Identifier les moyens du secrétaire

- Les heures de délégation
- La liberté de déplacement
- Le local et matériel
- Le droit à la formation
- Les budgets du CSE

EXERCICE Test de connaissances et cas pratique

Comprendre le rôle du secrétaire dans les réunions du CSE

- La fréquence des réunions
- Ordre du jour : construction, conseils pratiques et modèle
- Les règles de la visioconférence
- L'enregistrement et le recours à la sténographie
- Les règles de vote
- L'utilisation des suspensions de séance
- La confidentialité des informations communiquées en réunion : règles et conseils
- Le procès-verbal : règles, construction et conseils pratiques

EXERCICE Test de connaissances et cas pratique

Comprendre le rôle du secrétaire dans la gestion interne et externe du CSE

- L'organisation des réunions préparatoires
- La gestion administrative du CSE
- L'archivage : les durées de conservation
- La communication interne au CSE
- La communication avec les commissions et les autres représentations du personnel
- La communication avec les salariés : règles et conseils

EXERCICE Mise en situation

Sécuriser les moyens et les prérogatives avec le règlement intérieur

- Le fondement et la valeur juridique du règlement intérieur
- La forme, la durée et les modalités d'adoption ou de révision
- Construction du contenu
- L'importance du règlement intérieur du CSE au regard du rôle du secrétaire

EXERCICE Test de connaissances

Devenir l'interlocuteur privilégié des acteurs externes à l'entreprise

- Inspecteur du travail
- Médecine du travail
- Experts libres et experts comptables
- L'URSSAF

EXERCICE Test de connaissances

EN INTRA en présentiel ou visio pour votre CSE uniquement, votre contact | **Laura** | 01 56 53 65 08

Tarif SUR DEMANDE

EN INTER avec d'autres CSE dans les villes ci-dessous :

à partir de 390 €/pers./jour

EN VISIO

<ul style="list-style-type: none"> • Bordeaux 18/10/2022 20/01/2023 28/03/2023 	<ul style="list-style-type: none"> • Lyon 01/09/2022 10/11/2022 26/01/2023 06/04/2023 	<ul style="list-style-type: none"> • Metz 14/09/2022 07/03/2023 	<ul style="list-style-type: none"> • Paris 27/09/2022 22/11/2022 26/01/2023 16/03/2023 	<ul style="list-style-type: none"> • Strasbourg 21/10/2022 11/01/2023
<ul style="list-style-type: none"> • Lille 09/09/2022 28/11/2022 28/03/2023 	<ul style="list-style-type: none"> • Marseille 29/11/2022 01/03/2023 	<ul style="list-style-type: none"> • Nantes 02/09/2022 21/11/2022 27/01/2023 		<ul style="list-style-type: none"> • Toulouse 14/10/2022 17/02/2023

- 12/10/2022
- 18/01/2023
- 28/03/2023

à partir de 355 €/pers./jour

>> Soyez **UN SECRÉTAIRE** prêt à devenir acteur de coordination ! Apprenez à remplir efficacement les missions propres à votre rôle, primordial au bon fonctionnement de l'instance.

transparence financière & gestion des budgets

1 jour



OBJECTIFS

- Identifier les responsabilités et les limites du rôle de trésorier.
- Apprendre à gérer de façon transparente et sécurisée les budgets du CSE.
- Se familiariser avec les principes comptables.
- Anticiper les contrôles Urssaf.

AU PROGRAMME

- Identifier les obligations comptables en fonction de la taille du CSE.
- Connaître les possibilités et les risques de l'utilisation du budget ASC et du budget de fonctionnement.
- Les règles d'engagement des dépenses.
- Identifier les missions du trésorier et sa responsabilité.
- Comprendre les principes comptables.

- Durée de la formation: 1 jour
- Moyens pédagogiques: apports théoriques et mises en application
- Formateur: avocat ou juriste Atlantes
- Modalités: intra, inter, visio
- Prérequis: avoir suivi la formation RFOCSE «Le rôle, les missions et les moyens du CSE»



Identifier les obligations comptables en fonction de la taille du CSE

- Les « petits » CSE
- Les « moyens » CSE
- Les « gros » CSE
- Les obligations comptables du CSE central

EXERCICE Test de connaissances

Connaître les possibilités et les risques de l'utilisation du budget ASC et du budget de fonctionnement

- La dualité des budgets
- L'assiette de calcul des budgets
- Transfert du reliquat budgétaire d'un budget à l'autre
- Les dépenses pouvant être imputées sur le budget de fonctionnement
- Les dépenses interdites sur le budget de fonctionnement
- Les dépenses à caractère mixte
- Les autres ressources

EXERCICE Test de connaissances

Les règles d'engagement des dépenses

- L'élaboration du budget
- La présentation du budget
- Le vote du budget

EXERCICE Test de connaissances

Identifier les missions du trésorier et sa responsabilité

- Les missions légales
- Les autres missions
- La relation avec les autres acteurs
- Les assurances
- La responsabilité civile et pénale

EXERCICE Test de connaissances

Comprendre les principes comptables

- Les obligations et les exigences comptables
- Lexique
- L'enregistrement d'une écriture
- Le plan comptable
- La comptabilité analytique

EXERCICE Test de connaissances

EN INTRA en présentiel ou visio pour votre CSE uniquement, votre contact | **Laura** | 01 56 53 65 08

Tarif **SUR DEMANDE**

EN INTER avec d'autres CSE dans les villes ci-dessous :

à partir de **390 €/pers./jour**

• Bordeaux 23/11/2022 14/03/2023	• Lyon 23/09/2022 16/12/2022 31/01/2023 07/04/2023	• Metz 09/11/2022 27/01/2023 12/04/2023	• Paris 03/10/2022 08/11/2022 27/01/2023 16/03/2023	• Strasbourg 12/01/2023
• Lille 08/09/2022 08/11/2022 30/03/2023	• Marseille 30/09/2022 17/03/2023	• Nantes 20/10/2022 25/01/2023		• Toulouse 12/10/2022 16/02/2023 19/04/2023

EN VISIO

- 15/09/2022
- 09/12/2022
- 01/02/2023
- 22/03/2023

à partir de **355 €/pers./jour**



>> Les missions du trésorier sont complexes, avec notre **FORMATION TRÉSORIER**, appréhendez efficacement vos missions budgétaires, avec une approche pédagogique.

sécurisez votre fonctionnement budgétaire

1 jour



OBJECTIFS

- Identifier les possibilités et les risques de l'utilisation des deux budgets du CSE.
- Connaître les règles pour adopter une politique ASC non-discriminatoire.
- Comprendre comment sécuriser l'engagement des dépenses.
- Anticiper les contrôles Urssaf.

AU PROGRAMME

- Identifier les possibilités et les risques dans l'utilisation des deux budgets.
- Les règles d'engagement et de contrôle des dépenses.
- Connaître la relation et la responsabilité du CSE vis-à-vis des tiers.
- Sécuriser les règles de fonctionnement des budgets du CSE par le biais du règlement intérieur.
- Gérer les activités sociales et culturelles au regard des impératifs Urssaf.
- La conformité du CSE avec les nouvelles règles RGPD.

- Durée de la formation: **1 jour**
- Moyens pédagogiques: **apports théoriques et mises en application**
- Formateur: **avocat ou juriste Atlantes**
- Modalités: **intra, inter, visio**
- Prérequis: **avoir suivi la formation RFOCSE «Le rôle, les missions et les moyens du CSE»**



Identifier les possibilités et les risques dans l'utilisation des deux budgets

- La dualité des budgets
- L'assiette de calcul des budgets
- Transfert du reliquat budgétaire vers l'autre budget
- Les obligations comptables
- L'intérêt d'un budget prévisionnel
- Les autres ressources du CSE
- Les dépenses pouvant être imputées sur le budget de fonctionnement
- Les dépenses interdites sur le budget de fonctionnement
- Les dépenses à caractère mixte

EXERCICE Test de connaissances

Les règles d'engagement et de contrôle des dépenses

- Les pouvoirs des membres du bureau
- Les règles de vote
- Le rôle du président dans l'utilisation des budgets
- Les mécanismes de contrôle de l'utilisation des budgets
- Les sanctions applicables

EXERCICE Test de connaissances

Connaître la relation et la responsabilité du CSE vis-à-vis des tiers

- Le CSE: une personne morale dotée de la personnalité civile
- La responsabilité civile et pénale
- La responsabilité des membres
- Les assurances du CSE
- La relation avec l'Urssaf

EXERCICE Test de connaissances

Sécuriser les règles de fonctionnement des budgets du CSE par le biais du règlement intérieur

- Fondement et valeur juridique du règlement intérieur
- Forme, durée et modalités d'adoption ou de révision
- Contenu
- L'importance du règlement intérieur du CSE au regard des impératifs budgétaires

EXERCICE Mise en situation

Gérer les activités sociales et culturelles au regard des impératifs Urssaf

- Définir une politique non-discriminatoire
- Le choix des bénéficiaires et les justificatifs associés
- Les prestations possibles et leurs points de vigilance
- Le régime social des prestations
- La communication à l'attention du personnel
- Le rescrit social: outil de sécurisation juridique

EXERCICE Cas pratiques

La conformité du CSE avec les nouvelles règles RGPD

- Principes
- Objectifs
- Les étapes à réaliser

EXERCICE Test de connaissances

EN INTRA en présentiel ou visio pour votre CSE uniquement, votre contact | **Laura** | 01 56 53 65 08

Tarif **SUR DEMANDE**

EN INTER avec d'autres CSE dans les villes ci-dessous :

à partir de **390 €/pers./jour**

EN VISIO

● Bordeaux 30/09/2022 02/02/2023 06/04/2023	● Lyon 22/09/2022 15/12/2022 30/01/2023	● Metz 05/10/2022 26/01/2023	● Paris 26/09/2022 13/12/2022 14/02/2023 17/03/2023	● Rennes 09/03/2023
● Lille 13/10/2022 16/12/2022 29/03/2023	● Marseille 30/09/2022 28/02/2023	● Nantes 21/10/2022 26/01/2023	● Toulouse 07/10/2022 27/01/2023	

à partir de **355 €/pers./jour**



>> Vous souhaitez optimiser et sécuriser les budgets du CSE ?
Identifiez avec cette **FORMATION** toutes les possibilités d'utilisation de vos budgets, pour ne plus être dans l'incertitude !

LE CSE DANS LES ENTREPRISES DE MOINS DE 50 SALARIÉS

panorama des spécificités de vos missions

1 jour



OBJECTIFS

- Identifier les fondamentaux concernant les droits et le fonctionnement du CSE dans une entreprise de moins de 50 salariés.
- Connaître les différentes missions de son mandat.
- Être en capacité d'utiliser les moyens octroyés dans le cadre de son mandat.
- Savoir relayer les réclamations des salariés.

AU PROGRAMME

- Introduction.
- Organiser les réunions dans une entreprise de moins de 50 salariés.
- Les membres du CSE : garants du droit du travail.
- Les membres du CSE .
- Les cas de consultation du CSE dans les entreprises de moins de 50 salariés.
- Utiliser les moyens du CSE dans une entreprise de moins de 50 salariés.

- Durée de la formation: 1 jour
- Moyens pédagogiques: apports théoriques et mises en application
- Formateur: avocat ou juriste Atlantes
- Modalités: intra, visio
- Prérequis: aucun



Introduction

- Mise en place du CSE
- Conséquence d'une hausse d'effectif
- La protection de ses membres
- Les représentants de proximité
- Panorama des attributions dans une entreprise de moins de 50 salariés

Organiser les réunions dans une entreprise de moins de 50 salariés

- La périodicité des réunions
- L'organisation des réunions
- Le rôle du président
- Le rôle des membres élus
- Le rôle du président

EXERCICE Quiz sur les connaissances

Les membres du CSE : garants du droit du travail

- L'application du droit et les sources de droit
- Point pratique : rechercher les textes
- La présentation du système judiciaire
- Les principaux documents d'information

EXERCICE Quiz sur les connaissances

Les membres du CSE : portes-paroles des salariés à travers leurs réclamations

- Les réclamations des salariés
- Quels salariés peuvent réclamer auprès des membres du CSE ?
- Formuler les réclamations des salariés

EXERCICE Cas pratiques

Les membres du CSE : garants des libertés et du respect des droits, via le droit d'alerte en cas d'atteinte aux personnes

- Le respect des libertés individuelles par le biais du droit d'alerte
- Informations générales sur le droit d'alerte
- Les étapes de la procédure du droit d'alerte
- Nos conseils
- Exemples jurisprudentiels
- Les différentes issues

EXERCICE Quiz sur les connaissances

Les membres du CSE : garants de la santé, sécurité et des conditions de travail, via le droit d'alerte en cas de danger grave et imminent et les enquêtes

- Le droit d'alerte en cas de danger grave et imminent
- Comprendre et agir sur le risque professionnel : les enquêtes

EXERCICE Mise en situation & quizz

Utiliser les moyens du CSE dans une entreprise de moins de 50 salariés

- Les heures de délégation : négociation et règles supplétives
- Une formation santé, sécurité et conditions de travail pour tous les membres élus
- La gestion du temps et la présence sur le terrain au plus près des salariés
- La gestion de la communication : quels moyens ?

EXERCICE Quiz sur les connaissances

EN INTRA

en présentiel ou visio
pour votre CSE uniquement,
votre contact | **Laura** | 01 56 53 65 08

Tarif SUR DEMANDE

EN VISIO

- 30/09/2022
- 08/12/2022
- 02/02/2023
- 24/03/2023

à partir de 355 €/pers./jour



>> Vous ne connaissez pas les possibilités et les limites des CSE de moins de 50 salariés ?
Maîtrisez avec cette **FORMATION** les missions et les moyens spécifiques à la nature de votre CSE.

AGIR CONTRE LES DIFFÉRENTES FORMES DE HARCÈLEMENT

pour prévenir et agir au sein de l'entreprise

1 jour



OBJECTIFS

- Se familiariser avec les définitions du harcèlement.
- Repérer les situations de harcèlement.
- Analyser la situation pour construire un dossier.
- Utiliser les outils à disposition pour faire cesser la situation.
- Pouvoir réagir quand un salarié donne l'alerte.
- Comprendre le pouvoir des différents acteurs.

AU PROGRAMME

- Introduction aux différentes formes de violence au travail.
- Identifier une situation de harcèlement moral.
- Identifier une situation de harcèlement sexuel.
- Identifier les agissements sexistes.
- Les obligations de l'employeur en la matière.
- Les référents en matière de harcèlement sexuel.
- Les acteurs externes à l'entreprise.
- Agir contre le harcèlement moral et sexuel.
- Les sanctions encourues en matière de harcèlement.
- Annexe : les autres formes de violences.

- Durée de la formation : 1 jour
- Moyens pédagogiques : apports théoriques et mises en application
- Formateur : avocat ou juriste Atlantes
- Modalités : intra, inter, visio
- Prérequis : avoir suivi la formation RFOCSE «Le rôle, les missions et les moyens du CSE»



Introduction aux différentes formes de violence au travail

- Quelques chiffres pour rappeler les enjeux
- Actualités sur le sujet
- Définition des notions de harcèlement et d'agissements sexistes

EXERCICE Cas pratiques

Identifier une situation de harcèlement moral

- Les éléments constitutifs du harcèlement moral
- La caractérisation d'une situation de harcèlement moral
- Les facteurs de risques et agissements caractéristiques

EXERCICE Quizz jurisprudence

Identifier une situation de harcèlement sexuel

- Les éléments constitutifs du harcèlement sexuel
- La jurisprudence existante
- Les stratégies des harceleurs
- Les symptômes du harcèlement sexuel

EXERCICE Courts-métrages

Identifier les agissements sexistes

- Les éléments constitutifs d'un agissement sexiste
- Les outrages sexistes
- Le sexisme en entreprise

EXERCICE Vidéo

Les obligations de l'employeur en la matière

- L'obligation générale de santé
- Une information renforcée des salariés et candidats depuis la loi « Avenir professionnel »
- L'information sur les actions contentieuses
- L'information sur les autorités et services compétents
- L'obligation de prévention

EXERCICE Mise en situation

Les référents en matière de harcèlement sexuel

- Le référent harcèlement de l'employeur (désignation, rôle)
- Le référent harcèlement du CSE (désignation, rôle, moyens)

Les acteurs externes à l'entreprise

- L'inspection du travail
- La médecine du travail
- Le Défenseur des Droits
- La police judiciaire ou la gendarmerie
- Le milieu associatif

EXERCICE Exercices pédagogiques

Agir contre le harcèlement moral et sexuel

- Mettre en place une procédure interne
- Informer les salariés de l'existence de cette procédure
- Exercice du droit de retrait
- L'action spécifique des membres du CSE : droit d'alerte

EXERCICE Cas pratiques

Les sanctions encourues en matière de harcèlement

- Les sanctions civiles
- Les sanctions pénales
- Accompagner la victime qui agit en justice

Annexe: les autres formes de violences au travail

- La violence verbale et physique
- Les causes de la violence au travail
- La jurisprudence existante

EN INTRA en présentiel ou visio pour votre CSE uniquement, votre contact | **Laura** | 01 56 53 65 08

Tarif SUR DEMANDE

EN INTER avec d'autres CSE dans les villes ci-dessous :

à partir de 390 €/pers./jour

EN VISIO

• Bordeaux 08/11/2022 09/03/2023	• Lyon 14/10/2022 16/11/2022 30/03/2023	• Metz 18/10/2022 22/03/2023	• Paris 17/10/2022 16/11/2022 19/01/2023 17/03/2023	• Rennes 14/10/2022 10/03/2023
• Lille 21/09/2022 09/11/2022 16/03/2023	• Marseille 16/09/2022 15/11/2022 01/02/2023	• Nantes 04/10/2022 24/01/2023	• Toulouse 13/10/2022	

- 08/09/2022
- 18/11/2022
- 03/02/2023
- 10/03/2023

à partir de 355 €/pers./jour

>> Vous souhaitez prévenir le harcèlement dans l'entreprise et agir contre ces pratiques ? Avec cette **FORMATION**, devenez un acteur de la lutte contre les différentes formes de harcèlement.

le cadre juridique

1 jour



OBJECTIFS

- Identifier le cadre légal de ses missions en santé, sécurité et conditions de travail.
- Développer sa capacité d'analyse des risques dans l'entreprise.
- Être en capacité de reconnaître une situation d'alerte.
- Savoir mobiliser les moyens en fonction des situations.
- Devenir un acteur de prévention et être force de proposition.
- Connaître le rôle respectif des acteurs internes et externes.

AU PROGRAMME

- Comprendre les règles de fonctionnement avec ou sans CSSCT.
- Identifier les attributions du CSE en santé, sécurité et conditions de travail.
- Agir avec les outils octroyés en matière de santé, sécurité et conditions de travail.
- Développer sa capacité d'analyse des risques dans l'entreprise.
- Le travail du CSE avec les acteurs de la santé, sécurité au travail.

- Durée de la formation: 1 jour
- Moyens pédagogiques: apports théoriques et mises en application
- Formateur: avocat ou juriste Atlantes
- Modalités: intra, inter, visio
- Prérequis: avoir suivi la formation RFOCSE «Le rôle, les missions et les moyens du CSE»



Comprendre les règles de fonctionnement avec ou sans CSSCT

- Que reste-t-il du CHSCT ?
- Les conditions de mise en place d'une CSSCT
- L'articulation entre le CSE, la CSSCT et les RP
- Une délégation non exclusive
- Les obligations du CSE en matière de SSCT
- Les moyens mis à disposition

EXERCICE Test de connaissances

Agir avec les outils octroyés en matière de santé, sécurité et conditions de travail

- Les réclamations individuelles et collectives
- Les droits d'alerte du CSE en SSCT
- Les expertises en santé, sécurité et conditions de travail
- Les inspections et les enquêtes
- Les actions en justice

EXERCICE Cas pratiques et mises en situation

Identifier les attributions du CSE en santé sécurité et conditions de travail

- Un rôle de prévention
- Quelles informations et documents mis à disposition du CSE sur la SSCT ?
 - > Quelles consultations sur la SSCT ?
 - > Les consultations périodiques
 - > Les consultations ponctuelles

EXERCICE Test de connaissances

Développer sa capacité d'analyse des risques dans l'entreprise

- Tour d'horizon des risques psychosociaux
 - > Les différentes formes de violences au travail
 - > Nouveaux risques: incivilités numériques
- Le harcèlement dans l'entreprise
 - > Référent CSE en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes
 - > Obligations de l'employeur en la matière
 - > Définition légale et régime probatoire

Le travail du CSE avec les acteurs de la santé, sécurité au travail

- Le travail du CSE avec les acteurs internes de la SSCT
- Le travail du CSE avec les acteurs externes de la SSCT (médecin du travail, inspecteur du travail, ANACT, CARSAT).

EXERCICE Exercice pédagogique

EN INTRA en présentiel ou visio pour votre CSE uniquement, votre contact | **Laura** | 01 56 53 65 08

Tarif SUR DEMANDE

EN INTER avec d'autres CSE dans les villes ci-dessous :

à partir de 390 €/pers./jour

EN VISIO

• Bordeaux 21/09/2022 30/11/2022 10/03/2023	• Lyon 19/10/2022 16/03/2023	• Metz 07/10/2022 14/03/2023	• Paris 22/09/2022 07/03/2023	• Toulouse 10/11/2022
• Lille 17/11/2022 02/12/2022 02/03/2023	• Marseille 29/09/2022 24/01/2023	• Nantes 14/12/2022 02/03/2023		

- 02/09/2022
- 14/12/2022
- 03/02/2023
- 05/04/2023

à partir de 355 € /pers./jour



>> Avec la disparition du CHSCT, le CSE a repris le flambeau des prérogatives en santé, sécurité, et conditions de travail. Cette **FORMATION** a pour ambition de placer le CSE au centre des enjeux en santé, sécurité et conditions de travail, à l'aide du panel d'outils juridiques à votre disposition.

COMMENT LA LOI DU 2 AOÛT 2021 MODIFIE LES CONDITIONS DE RÉALISATION DE LA FORMATION SSCT ?

LOI n° 2021-1018 du 2 août 2021
pour renforcer la prévention en santé au travail

L2315-18

« La formation est d'une durée minimale de 5 jours lors du premier mandat des membres de la délégation du personnel. En cas de renouvellement de ce mandat, la formation est d'une durée minimale :

- De 3 jours pour chaque membre de la délégation du personnel, quelle que soit la taille de l'entreprise ;
- De 5 jours pour les membres de la commission santé, sécurité et conditions de travail dans les entreprises d'au moins 300 salariés. »



LES BÉNÉFICIAIRES DE LA FORMATION SERONT DONC À PARTIR DU 31 MARS 2022 :

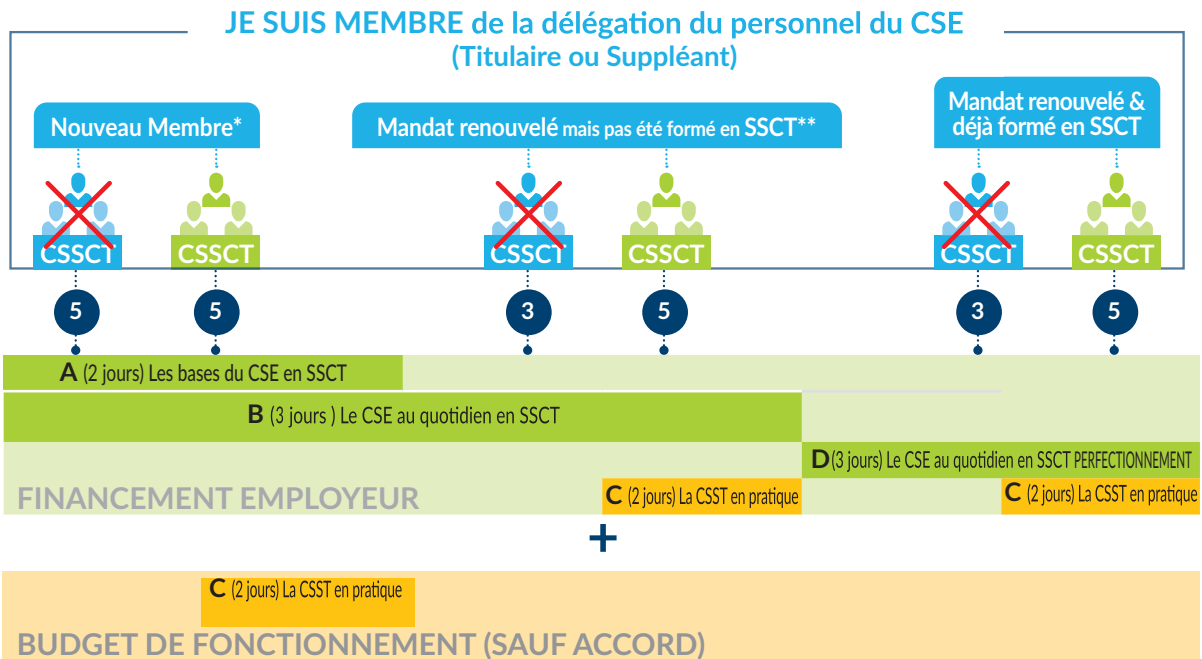
- Les nouveaux membres du CSE (Titulaires & suppléants) bénéficieront de 5 jours (A+B).
- Les anciens membres (Titulaires & suppléants) en renouvellement de mandat CSE mais non membres de la Commission SSCT auront droit à 3 jours (B).
- En revanche les anciens membres (Titulaires & suppléants) en renouvellement de mandat CSE & membres de la Commission SSCT pourront se former sur 5 jours (C+D).
- Enfin, les membres déjà formés bénéficient d'un stage distinct de «renouvellement» (R2315-11).



Comment ces changements ont impacté l'organisation de NOS FORMATIONS

 Je ne fais pas partie de la Commission SSCT.

 Je fais partie de la Commission SSCT.



Option complémentaire en plus des 5 jours légaux (conditions à valider)

(*) J'ai déjà été élu au CSE (le renouvellement d'un 2^{ème} mandat successif CSE)

(**) Un nouveau membre est un nouvel élu aux dernières élections professionnelles du CSE qui n'a pas eu de mandat CSE auparavant

EN INTRA en présentiel ou visio pour votre CSE uniquement, votre contact **Laura** | 01 56 53 65 08

Tarif **SUR DEMANDE**

EN INTER avec d'autres CSE dans les villes ci-dessous :

à partir de **390 €/pers./jour**

EN VISIO

	Bordeaux	Lyon	Metz	Paris	Toulouse
MODULE A	27 > 28/09/2022 17 > 18/10/2022	13 > 14/09/2022 07 > 08/12/2022	19 > 20/09/2022 14 > 15/11/2022	27 > 28/06/2022 03 > 04/10/2022	19 > 20/09/2022 28 > 29/11/2022
MODULE B	19 > 21/10/2022 06 > 08/12/2022	15 > 17/11/2022 07 > 09/12/2022	26 > 28/09/2022 28 > 30/11/2022	29/06/2022 > 01/07/2022 05 > 07/10/2022	03 > 05/10/2022 12 > 14/12/2022
MODULE C	09 > 10/11/2022	13 > 14/12/2022	13 > 14/10/2022 12 > 13/12/2022	04 > 05/07/2022 10 > 11/10/2022	03 > 04/11/2022 15 > 16/12/2022
MODULE D	04 > 06/10/2022 15 > 17/11/2022	05 > 07/12/2022 29/06/2022 > 01/07/2022 14 > 16/12/2022	05 > 07/12/2022 30/11 > 01/12/2022	06 > 08/07/2022 12 > 14/10/2022	05 > 07/12/2022

• 12 > 13/09/2022

• 12 > 14/10/2022

• 27 > 28/10/2022

• 05 > 07/12/2022

à partir de **355 € /pers./jour**



Module A

Nouveau membre du CSE
(titulaire ou suppléant)

2 jours



OBJECTIFS

- Appréhender le cadre légal de la santé au travail au sein du CSE: rôle, moyens, prérogatives, acteurs...
- Comprendre la démarche globale de prévention: grands principes, documents ressources, etc...
- Identifier les principaux temps d'un CSE pour alimenter le système de prévention: préparation, réunion, investigations de terrain.

Les bases du CSE en Santé, Sécurité & Conditions de Travail

- Rappel des prérogatives générales du CSE et prérogatives spécifiques en Santé au Travail.
- Identification et rôle des différents acteurs en santé au travail.
- Moyens d'action pour contribuer à la prévention des risques professionnels (accord/code du travail).
- Les principes généraux de prévention et la notion de responsabilité.
- Les informations principales du CSE en prévention: DUERP / PAPRIACT/ Rapport Annuel.

- Durée de la formation: 2 jours
- Formateur: expert santé Secafi
- Modalités: présentiel ou distanciel
- Prérequis: aucun



Module B

Membre du CSE
(titulaire ou suppléant)

3 jours



OBJECTIFS

- Organiser le travail du CSE sur les sujets Santé, Sécurité et Conditions de Travail et relier l'ensemble des sujets.
- S'organiser avant, pendant et après les réunions du CSE pour les rendre efficaces.
- Réaliser les actions de terrain.

Le quotidien du CSE sur les sujets SSCT

- Relier les sujets économiques, stratégiques, environnementaux et sociaux en CSE.
- Le fonctionnement quotidien du CSE: réunions, délibérations, avis communication.
- Les informations / consultations du CSE en Santé, Sécurité et Conditions de Travail (mise à jour loi du 2 août 2021).
- Le CSE en pratique sur le terrain: investigations récurrentes (inspections) et exceptionnelles (Enquêtes, Droits d'alerte, expertises, etc...).
- Plan d'action du CSE sur les sujets SSCT.

- Durée de la formation: 3 jours
- Formateur: expert santé Secafi
- Modalités: présentiel ou distanciel
- Prérequis: élu en renouvellement / nouvel élu ayant suivi la formation A



Module C

Membre de la commission santé, sécurité et conditions de travail

2 jours



OBJECTIFS

- Comprendre la place de la CSSCT au sein du CSE.
- Maîtriser les éléments d'investigation.
- Apprendre à mener des travaux préparatoires et rédiger des rapports opérationnels pour le CSE.

La CSSCT en pratique

- La place de la CSSCT au sein du CSE.
- Proposition de délibération ou d'avis: quels travaux préparatoires pour la CSSCT?
- Les analyses de terrain régulières: inspections.
- Les enquêtes AT/MP concrètement.
- Analyse critique des documents de prévention.

- Durée de la formation : 2 jours
- Formateur : expert santé Secafi
- Modalités : présentiel ou distanciel
- Prérequis : membre du CSE (titulaire ou suppléant)



Module D

Membre du CSE (titulaire ou suppléant)

3 jours



OBJECTIFS

- Piloter le travail du CSE sur les sujets Santé Sécurité et Conditions de Travail et relier l'ensemble des sujets.
- Mieux s'organiser avant, pendant et après les réunions du CSE pour les rendre efficaces.
- Améliorer les actions de terrain.

PERFECTIONNEMENT

Le quotidien du CSE sur les sujets SSCT

- Retour d'expérience sur le précédent mandat et positionnement (autoévaluation).
- Les axes d'amélioration: préparation des sujets, réunion, etc...
- Les différentes techniques de résolution des dysfonctionnements.

- Durée de la formation : 3 jours
- Formateur : expert santé Secafi
- Modalités : présentiel ou distanciel
- Prérequis : Membre du CSE déjà formé lors du précédent mandat CSE



LES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL FACE AU HANDICAP

devenez un acteur de coordination

En partenariat avec



1 jour



OBJECTIFS

- Identifier des salariés en difficulté et argumenter sur l'intérêt de la déclaration, cela dans le respect de la confidentialité et de la vie privée.
- Solliciter les acteurs pertinents en fonction des situations rencontrées.
- Sensibiliser à la politique handicap de leur entreprise.

AU PROGRAMME

- Appréhender les représentations liées au handicap et les phénomènes de biais décisionnels associés.
- S'approprier la notion de handicap.
- Identifier les enjeux et freins de la politique.
- Comprendre le processus de deuil pour mieux accompagner la déclaration de handicap.
- Se placer dans une logique de construction de l'égalité des chances grâce à la compensation.
- Adopter une position de relais sur le terrain.
- Connaître les principaux acteurs du maintien dans l'emploi.
- Acquérir une posture objective dans l'analyse des situations rencontrées.
- Être en capacité de participer activement aux négociations sur le sujet.

- Durée de la formation: 1 jour
- Moyens pédagogiques: apports théoriques et mises en application
- Formateur: avocat ou juriste Atlantes, expert handicap TH Conseil
- Modalités: intra, visio
- Prérequis: aucun





EN INTRA

en présentiel ou visio
pour votre CSE uniquement,
votre contact | **Laura** | 01 56 53 65 08

Tarif SUR DEMANDE

EN VISIO

- 21/09/2022
- 10/11/2022
- 20/01/2023
- 09/03/2023

Tarif SUR DEMANDE



>> Élus de CSE, votre proximité avec l'ensemble du personnel fait de vous un relais essentiel de la politique **HANDICAP** dans votre entreprise.

pour prévenir et agir au quotidien

En partenariat avec



2 jours



OBJECTIFS

- Identifier des salariés en difficulté et argumenter sur l'intérêt de la déclaration, cela dans le respect de la confidentialité et de la vie privée.
- Solliciter les acteurs pertinents en fonction des situations rencontrées.
- Sensibiliser à la politique handicap de leur entreprise.

AU PROGRAMME

- Cadre juridique.
- Perception et mise en perspective.
- Principe de compensation raisonnable comme moteur d'une politique pour l'emploi des personnes handicapées.
- De la discrimination négative à la discrimination positive.
- Recrutement et management.
- Communication et stratégie.

- Durée de la formation: 2 jours
- Moyens pédagogiques: apports théoriques et mises en application
- Formateur: expert handicap TH Conseil
- Modalités: intra, visio
- Prérequis: aucun



Cadre juridique

- Réglementation
- Régime général de contribution volontaire, convention avec l'Agefiph, accord agréé avec la Dreetts Réseau et partenaires externes locaux

Perception et mise en perspective

- Axes de travail et partenaires internes
- Représentations et freins existants
- Intégrer la thématique du handicap dans une politique diversité globale

Principe de compensation raisonnable comme moteur d'une politique pour l'emploi des personnes handicapées

De la discrimination négative à la discrimination positive

- Comprendre la différence entre action positive et favoritisme
- Se placer dans une logique de management équitable

Recrutement et management

- Recrutement et intégration de TH
 - > Comment aborder le sujet du handicap en entretien
- Maintien dans l'emploi
- Management des salariés TH en poste
- Déclaration des TH – Phénomènes psychologiques associés (deuil/ résilience) – Ligne de positionnement personnel (LPP)
- Sous-traitance auprès du secteur protégé et adapté

Communication et stratégie

- Communication et information de la structure
 - > Importance du « marketing viral »
- Construction d'un plan d'actions



EN INTRA

en présentiel ou visio
pour votre CSE uniquement,
votre contact | **Laura** | 01 56 53 65 08

Tarif SUR DEMANDE

EN VISIO

- 13 > 14/09/2022
- 17 > 18/11/2022
- 31 > 01/02/2023
- 15 > 16/03/2023

Tarif SUR DEMANDE



>> Les missions du **RÉFÉRENT HANDICAP** sont très larges, saisissez les compétences pour prévenir et agir au quotidien.



SE FORMER POUR ALLER PLUS LOIN !

Nous avons organisé ce catalogue 2022-2023 autour de **3 grandes thématiques** identifiées par couleur :

- **EN BLEU** pour ce que nous considérons être les formations essentielles.
- **EN VERT** pour tous les thèmes qui gravitent autour de la santé, sécurité, des conditions de travail dans leurs dimensions collectives et individuelles.
- **EN ORANGE** pour toutes les autres formations possibles et nécessaires, à notre sens, aux élus.

En effet, au-delà des formations fondatrices pour les élus, les évolutions organisationnelles, économiques voire juridiques de l'entreprise et qui donnent lieu à des informations/ consultations lourdes souvent de conséquences sociales requièrent de la vigilance et des connaissances pointues afin de « jouer à l'égalité » avec la direction.

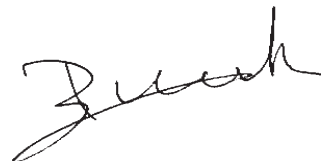
De même, les informations/consultations récurrentes (situation économique et financière, politique sociale et orientations stratégiques) souvent traitées de façon anodine par la direction sont la source d'informations et de raisonnements précieux dans le quotidien des élus, tout au long de l'année et hors la présence de l'expert-comptable du CSE.

La capitalisation et la montée en compétences des élus passent par l'appropriation du champ des possibles.

Enfin, n'oublions pas que les directions sont formées et aguerries dans la prise de parole, la gestion des réunions, la non-réponse à vos questions...

Pourquoi pas vous ?

Le panel des formations « orange » répond pour nous aux enjeux qui sont les vôtres, sachant qu'être élu est un « métier » qui s'apprend donc au fil des jours.



Evelyn Bledniak, fondatrice, avocat associée au barreau de Paris.

VOUS AIDER À PRÉPARER VOS PROCHAINES CONSULTATIONS

évitez les pièges

1 jour



OBJECTIFS

- Maîtriser les règles juridiques de la consultation.
- Apprendre à s'organiser en interne pour gagner en efficacité.
- Construire efficacement son avis motivé.
- Connaître les voies de recours en cas de blocage.

AU PROGRAMME

- S'imprégner des règles de la procédure d'information-consultation.
- S'organiser en amont de la consultation.
- S'organiser pendant les réunions.
- La méthodologie de l'avis motivé.
- Les actions post-réunions.
- Les voies de recours en cas de blocage.

- Durée de la formation: 1 jour
- Moyens pédagogiques: apports théoriques et mises en application
- Formateur: avocat ou juriste Atlantes
- Modalités: intra, visio
- Prérequis: aucun



S'imprégner des règles de la procédure d'information-consultation

- Les origines de la consultation
- La distinction entre l'information et la consultation
- Les consultations récurrentes du CSE et l'agenda social
- Les consultations ponctuelles du CSE : réorganisation, déménagement, etc.
- Le moment de la consultation
- Les délais pour la consultation
- La communication d'informations précises et écrites
- La BDESE

S'organiser en amont de la consultation

- La construction et l'analyse de l'ordre du jour
- L'organisation de réunions préparatoires : de l'analyse des documents aux questions à poser
- Solliciter l'avis d'un spécialiste (avocat, médecine du travail, etc.)
- Mesurer l'opportunité d'une expertise
- L'accord de méthode : allonger les délais et négocier les moyens

S'organiser pendant les réunions

- La répartition des rôles et de la parole
- Solliciter les commissions du CSE
- Le recours à l'enregistrement des échanges et la sténographie
- Les réflexes à adopter
- Les suspensions de séance

La méthodologie de l'avis motivé

- Pourquoi un avis motivé ?
- Les étapes pour la construction de l'avis motivé
- Les règles de vote en réunion
- Les réponses de l'employeur à l'avis motivé

Les actions post-réunions

- La rédaction et la diffusion du PV
- L'utilisation des outils de communication
- Assurer un suivi des sujets importants
- Informer les salariés et échanger avec eux
- Préparer les prochaines NAO (négociations annuelles obligatoires) sur la base de l'avis

Les voies de recours en cas de blocage

- L'appui de l'inspection du travail
- La procédure accélérée au fond en cas d'information suffisante – Les entraves

EN INTRA

en présentiel ou visio
pour votre CSE uniquement,
votre contact | **Laura** | 01 56 53 65 08

Tarif SUR DEMANDE

EN VISIO

- 02/09/2022
- 14/12/2022
- 03/02/2023
- 05/04/2023

à partir de 355 €/pers./jour



>> Vous avez envie d'être entendus et d'être force de proposition lors de des réunions ? Avec notre **FORMATION CONSULTATION DU CSE**, emparez-vous des outils pour maîtriser les enjeux et les pièges de la consultation.

ÉLABORER UN AVIS SUR LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

anticipez les projets à venir

En partenariat avec



1 jour



OBJECTIFS

- Mieux comprendre les informations stratégiques.
- Pouvoir anticiper les conséquences possibles de ces informations sur l'activité, l'emploi, l'évolution des métiers et des compétences, l'organisation du travail, le recours à la sous-traitance, à l'intérim...
- Acquérir une méthodologie de travail pour exploiter les informations.
- Être en capacité de rédiger un avis construit et motivé, en y intégrant des orientations stratégiques alternatives.

AU PROGRAMME

- L'information / consultation du CSE en pratique.
- Comprendre les différentes informations transmises par l'employeur.
- Construire un avis motivé.
- Utiliser l'avis motivé du CSE : communication auprès des salariés, aide à la négociation syndicale sur la gestion des emplois et des parcours professionnels et la mixité des métiers, échanges avec les organes de gouvernance (CA, CS).
- Les situations économiques préoccupantes : le rôle du CSE et le droit d'alerte économique.

- Durée de la formation : 1 jour
- Moyens pédagogiques : apports théoriques et mises en application
- Formateur : expert Secafi
- Modalités : intra, inter
- Prérequis : avoir suivi la formation RFOCSE «Le rôle, les missions et les moyens du CSE»



L'information-consultation du CSE en pratique et la jurisprudence récente

- Les informations légales :
 - Quels documents ?
 - Quand ?
 - Comment ?
- La base de données économiques, sociales et environnementales (BDESE), un outil essentiel pour anticiper
- Les délais préfix / le cadre négocié. Dans quel cadre êtes-vous ?
- Le recours à l'expertise



Comprendre les différentes informations transmises par l'employeur et rendre un avis motivé

- Les informations transmises dans le cadre de la consultation sur les orientations stratégiques et leurs conséquences : comment lire des informations ?
- Anticiper sur les conséquences et proposer des alternatives sur :
 - > L'activité, l'emploi, l'évolution des métiers et des compétences, l'organisation du travail, le recours à la sous-traitance, à l'intérim, à des contrats temporaires
 - > La gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC)
 - > Les orientations de la formation professionnelle
- La consultation du CSE sur les orientations stratégiques et leurs conséquences :
 - > Rendre un avis motivé : pourquoi ? à qui ?
 - > Comment rendre un avis : accompagnement d'un expert, travaux avec la Commission SSCT

L'avis du CSE et les négociations sur la gestion des emplois et des parcours professionnels et la mixité des métiers : le lien avec les organisations syndicales

Les critères d'évaluation

EXERCICE Quiz, mises en situation, exercice

EN INTRA

en présentiel ou visio pour votre CSE uniquement, votre contact | **Laura** | 01 56 53 65 08

Tarif **SUR DEMANDE**

EN INTER

avec d'autres CSE dans les villes ci-dessous :

à partir de **390 €/pers./jour**



● Bordeaux	● Lyon	● Metz	● Paris	● Toulouse
10/10/2022	30/09/2022	24/11/2022	10/11/2022	17/11/2022
30/11/2022	01/03/2023		15/02/2023	14/02/2023
10/03/2023				
● Lille	● Marseille	● Nantes		
30/11/2022	21/10/2022	09/09/2022		
21/03/2023	09/02/2023	15/03/2023		

>> Apprenez à décrypter les sujets majeurs de cette consultation importante dans l'entreprise. Cette **FORMATION** vous permettra d'être prêts à rendre un avis motivé sur les documents qui vous seront soumis.

CONSTRUIRE UN AVIS MOTIVÉ SUR LA POLITIQUE SOCIALE, LES CONDITIONS DE TRAVAIL & L'EMPLOI

analysez la réalité sociale de votre entreprise

1 jour



OBJECTIFS

- Identifier les enjeux de cette consultation aux multiples sujets.
- Repérer les thématiques importantes dans mon entreprise.
- Acquérir une méthodologie de travail pour exploiter les informations
- Détecter les axes d'amélioration possibles.
- Être en capacité de rédiger un avis construit et motivé.
- Reconnaître une situation préoccupante.

AU PROGRAMME

- La procédure d'information-consultation en pratique.
- Les données communiquées dans le cadre de la politique sociale, les conditions de travail et l'emploi.
- Comprendre les informations et les exploiter.
- L'avis du CSE : un enjeu de communication et d'interpellation.
- Situation préoccupante : quels moyens d'actions ?

- Durée de la formation : 1 jour
- Moyens pédagogiques : apports théoriques et mises en application
- Formateur : avocat ou juriste Atlantes
- Modalités : intra, inter
- Prérequis : avoir suivi la formation RFOCSE «Le rôle, les missions et les moyens du CSE»



La procédure d'information-consultation en pratique

- Les consultations récurrentes du CSE
- Le niveau de consultation
- Les délais en cas de consultation
- La saisine du juge
- La base de données économiques, sociales et environnementales (BDESE)
- L'articulation entre la BDESE, les informations-consultations, les expertises, les avis et la négociation

EXERCICE Cas pratique

L'avis du CSE : un enjeu de communication et d'interpellation

- La motivation de l'avis du CSE
- Le travail avec les commissions internes du CSE
- Communication de l'avis à l'organe de direction
- Communication de l'avis aux salariés
- Communication à la CSSCT
- Communication de l'avis aux OS en vue des négociations

EXERCICE Test de connaissances

Les données communiquées dans le cadre de la politique sociale, les conditions de travail et l'emploi

- Un niveau d'information défini légalement
- La négociation interne sur le contenu
- Savoir prioriser les informations

EXERCICE Test de connaissances

Situation préoccupante : quels moyens d'actions ?

- Le droit d'alerte sociale
- Le danger grave et imminent (DGI)
- Le droit d'alerte en cas d'atteinte aux droits des personnes
- L'enquête
- Les droits à expertises : quel intérêt ?

EXERCICE Test de connaissances

Comprendre les informations et les exploiter

- Le travail de vérification et de pointage
- S'aider de ratios
- Les informations à mettre en perspective
- L'enjeu de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes
- L'enjeu de la formation professionnelle

- Analyser les données sur la rémunération et le temps de travail
- Le lien étroit avec la santé, la sécurité et les conditions de travail

EXERCICE Exercice d'analyse sur la base des documents communiqués par le CSE

EN INTRA

en présentiel ou visio pour votre CSE uniquement, votre contact | **Laura** | 01 56 53 65 08

Tarif SUR DEMANDE

EN INTER

avec d'autres CSE dans les villes ci-dessous :

à partir de 390 €/pers./jour



• Bordeaux 14/10/2022 21/03/2023	• Lyon 11/10/2022 17/03/2023	• Metz 25/11/2022	• Paris 06/12/2022 16/02/2023	• Toulouse 09/11/2022
• Lille 29/11/2022 17/03/2023	• Marseille 20/10/2022 02/02/2023	• Nantes 13/12/2022		

>> Comment se repérer dans le flot d'informations communiquées pendant cette consultation ? Soyez désormais en capacité de repérer **LES THÉMATIQUES** qui vous concernent, et de détecter les situations alarmantes.

ÉLABORER UN AVIS SUR LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

décodez les enjeux financiers majeurs

En partenariat avec



1 jour



OBJECTIFS

- Mieux comprendre les informations économiques, financières ou sociales pertinentes dans votre entreprise.
- Pouvoir anticiper les évolutions possibles de l'entreprise et de l'emploi.
- Acquérir une méthodologie de travail pour exploiter les informations.
- Être en capacité de rédiger un avis construit et motivé.

AU PROGRAMME

- L'information-consultation du CSE en pratique en 2022 et la jurisprudence récente.
- Comprendre les différentes informations transmises par l'employeur et rendre un avis motivé.
- Situation économique préoccupante : le droit d'alerte économique.
- L'avis du CSE, un outil pour les négociations menées par les organisations syndicales sur la négociation annuelle obligatoire (NAO), sur les accords de performance collective (APC), d'intéressement...

- Durée de la formation: 1 jour
- Moyens pédagogiques: apports théoriques et mises en application
- Formateur: expert Secafi
- Modalités: intra, inter, visior
- Prérequis: avoir suivi la formation RFOCSE «Le rôle, les missions et les moyens du CSE»



L'information-consultation du CSE en pratique en 2022 et la jurisprudence récente

- Les informations légales :
 - Quels documents ?
 - Quand ?
 - Comment ?
- La base de données économiques, sociales et environnementales (BDESE), un outil essentiel pour anticiper
- Les délais préfix / le cadre négocié. Dans quel cadre êtes-vous ?
- L'expertise

EXERCICE Quiz, mises en situation, exercices

Situation économique préoccupante : le droit d'alerte économique

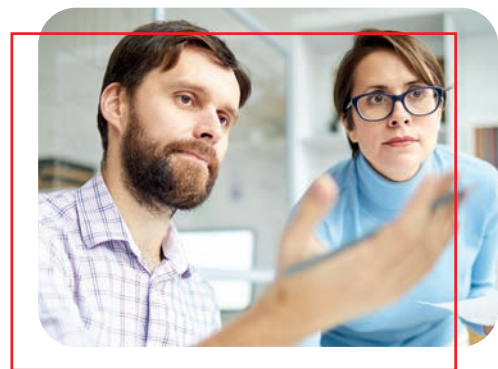
L'avis du CSE, un outil pour les négociations menées par les organisations syndicales sur la négociation annuelle obligatoire (NAO), sur les accords de performance collective (APC), d'intéressement...

Les critères d'évaluation

EXERCICE Quiz, mises en situation, exercices

Comprendre les différentes informations transmises par l'employeur et rendre un avis motivé

- Les différents documents comptables et d'activités et leurs grands principes de construction (compte de résultats, bilan)
- Les différents indicateurs (EBITDA, EBE, Cash Flow...)
- Les différentes spécificités sectorielles (privé, associatif...)
- L'appartenance à un Groupe : quelles conséquences (redevances, dividendes, prix de transfert...)?



EN INTRA en présentiel ou visio pour votre CSE uniquement, votre contact | Laura | 01 56 53 65 08

Tarif SUR DEMANDE

EN INTER avec d'autres CSE dans les villes ci-dessous :

à partir de 390 €/pers./jour

EN VISIO

• Bordeaux 11/10/2022 07/04/2023	• Lyon 21/10/2022 02/03/2023	• Metz 16/11/2022	• Paris 23/09/2022 09/11/2022 08/03/2023	• Toulouse 18/11/2022 15/02/2023 20/04/2023
• Lille 18/11/2022 24/03/2023	• Marseille 30/11/2022 10/02/2023	• Nantes 19/10/2022 14/04/2023	• Rennes 17/11/2022 30/03/2023	

- 09/11/2022
- 08/03/2023

à partir de 355 € /pers./jour



>> Pour ne plus subir cette consultation aux enjeux multiples, notre formation a vocation à vous aider à adopter une compréhension **DES SUJETS ÉCONOMIQUES** de l'entreprise

LA NÉGOCIATION COLLECTIVE DANS L'ENTREPRISE

avec ou sans délégué syndical

1 jour



OBJECTIFS

- Identifier les enjeux, les risques, et les opportunités de la négociation collective.
- Se familiariser avec les règles spécifiques de la négociation collective.
- Comprendre la nouvelle structure du Code du travail.
- Se préparer aux négociations dans l'entreprise.
- Savoir utiliser les moyens du CSE dans le respect des règles.

AU PROGRAMME

- Introduction et rappel.
- Identifier les acteurs habilités à négocier des accords collectifs.
- Comprendre les règles applicables à toutes négociations.
- Comment contester, réviser, et dénoncer un accord ?
- La mise en cause automatique des conventions et accords collectifs en cas de fusion, cession, etc...
- L'impact de la hiérarchie des normes sur les négociations.
- Quelles négociations dans l'entreprise ?

- Durée de la formation: 1 jour
- Moyens pédagogiques: apports théoriques et mises en application
- Formateur: avocat ou juriste Atlantes
- Modalités: intra, inter, visio
- Prérequis: aucun





Introduction et rappel

- Un monopole de négociation garanti par la Constitution
- L'appréciation de la représentativité dans l'entreprise

EXERCICE Test de connaissances

Identifier les acteurs habilités à négocier des accords collectifs

- Le Délégué Syndical et le Délégué Syndical Central
- La négociation d'accord sans Délégué Syndical dans les entreprises d'au moins 50 salariés

EXERCICE Quizz

Comprendre les règles applicables à toute négociation

- Le cadencement des réunions
- L'obligation de loyauté
- Les conditions de validité des accords négociés avec les DS et le CSE
- Le dépôt et la publicité de l'accord
- L'intégration des conventions et accords dans une Base De Données Nationale

EXERCICE Test de connaissances

Comment contester, réviser et dénoncer un accord?

- Les règles de contestation d'un accord collectif
- Les règles de révision et de dénonciation de l'accord collectif
- La possibilité de négocier un accord de substitution
- La garantie annuelle de rémunération en cas d'échec

EXERCICE Test de connaissances

La mise en cause automatique des conventions et accords collectifs en cas de fusion, cession, etc.

- Le principe de la mise en cause
- La possibilité de négocier un accord de transition
- La possibilité de négocier un accord d'adaptation
- La garantie annuelle de rémunération en cas d'échec des négociations

EXERCICE Test de connaissances

L'impact de la hiérarchie des normes sur les négociations

- La nouvelle architecture du Code du travail
- L'articulation de la négociation d'entreprise avec la branche
- Enjeux et articulation des négociations sur un périmètre inférieur à la branche
- Articulation convention/accord d'entreprise et contrat de travail

EXERCICE Cas pratiques

Quelles négociations dans l'entreprise?

- Des négociations obligatoires en 3 temps
- Les négociations possibles: RCC, APLD (activité partielle de longue durée), PSE (plan de sauvegarde de l'emploi), QVT (qualité de vie au travail), Télétravail, l'APC (accord de performance collective), etc.

EXERCICE Test de connaissances

Utiliser les moyens octroyés aux organisations syndicales

- Les heures de délégation
- Les communications syndicales
- Les formations
- L'accès à la Base de Données Économiques, Sociales et Environnementales

EXERCICE Test de connaissances

EN INTRA en présentiel ou visio pour votre CSE uniquement, votre contact | Laura | 01 56 53 65 08

Tarif SUR DEMANDE

EN INTER avec d'autres CSE dans les villes ci-dessous:

à partir de 390 €/pers./jour

EN VISIO

● Bordeaux 02/12/2022	● Lyon 23/11/2022 07/03/2023	● Metz 17/10/2022 13/04/2023	● Paris 08/09/2022 04/10/2022 31/01/2023 21/04/2023	● Toulouse 01/12/2022 08/03/2023
● Lille 28/09/2022 03/02/2023	● Marseille 23/09/2022	● Nantes 30/09/2022 31/03/2023		

à partir de 355 €/pers./jour

- 16/09/2022
- 02/12/2022
- 03/02/2023
- 07/04/2023



>> Avec notre formation, devenez à l'aise avec les règles particulières de la négociation dans l'entreprise, pour une préparation optimale à **VOS FUTURES NÉGOCIATIONS.**

FUSION, CESSION, SCISSION, RÉAGIR EN TANT QUE CSE

comprenez et agissez dans le cadre
d'une restructuration juridique

1 jour



OBJECTIFS

- Identifier la nature de l'opération pour anticiper les conséquences.
- Comprendre les objectifs de l'employeur.
- Savoir préparer les négociations adaptées.
- Apprendre à répondre aux interrogations collectives.
- Devenir force de proposition dans le projet.

AU PROGRAMME

- Introduction :
Les notions de restructurations.
- Quel rôle pour le CSE en matière de restructuration ?
- L'impact des restructurations sur le statut individuel des salariés.
- L'impact des restructurations sur le statut collectif des salariés.
- L'impact des restructurations sur la représentation du personnel.

- Durée de la formation: 1 jour
- Moyens pédagogiques: apports théoriques et mises en application
- Formateur: avocat ou juriste Atlantes
- Modalités: intra, inter, visio
- Prérequis: aucun



Introduction Les notions de restructurations

Quel rôle pour le CSE en matière de restructuration ?

- Le fondement juridique de l'information-consultation
 - > Le moment et le délai de l'information-consultation
 - > La remise des informations dans le cadre de l'information-consultation
 - > Les conséquences et sanctions d'une information-consultation irrégulière
- Les moyens d'action à la disposition du CSE en matière de restructuration
 - > La saisine de l'Assemblée Générale des actionnaires
 - > Le recours à un expert
 - > L'exercice du droit d'alerte économique

EXERCICE Test de connaissances

L'impact des restructurations sur le statut individuel des salariés

- Le sort des contrats de travail en cas de transfert obligatoire
 - > Les conditions d'un transfert obligatoire
 - > Les conséquences d'un transfert obligatoire
 - Un principe: le transfert de tous les contrats de travail en l'état
 - Une exception: en présence d'un plan de sauvegarde de l'emploi
 - La situation du salarié refusant son transfert
- Le sort des contrats de travail en cas de transfert non obligatoire
- Le cas particulier des salariés protégés
 - > La notion de salarié protégé
 - > La saisine de l'inspection du travail en présence d'un transfert partiel

EXERCICE Test de connaissances

L'impact des restructurations sur le statut collectif des salariés

- Le sort des usages et engagements unilatéraux
- Le sort des accords collectifs
 - > En l'absence de négociations avant l'opération de transfert
 - > En cas de négociations avant l'opération de transfert
 - > Avant ou après l'opération de transfert, les caractéristiques communes d'un accord de substitution
- La spécificité des accords de participation et d'intéressement
- La spécificité de l'accord de performance collective

EXERCICE Test de connaissances

L'impact des restructurations sur la représentation du personnel

- L'impact des restructurations sur les mandats de représentants du personnel
 - > Conditions de maintien des mandats de représentants du personnel
 - > Illustrations
- L'impact des restructurations sur le patrimoine et les budgets du CSE
 - > Impact sur la masse salariale en cas de maintien du CSE
 - > Dévolution du patrimoine en cas de disparition du CSE

EXERCICE Mise en situation

EN INTRA en présentiel ou visio pour votre CSE uniquement, votre contact | Laura | 01 56 53 65 08

Tarif SUR DEMANDE

EN INTER avec d'autres CSE dans les villes ci-dessous:

à partir de 390 €/pers./jour

EN VISIO

● Bordeaux	● Lyon	● Marseille	● Nantes	● Paris
13/03/2023	16/09/2022	19/10/2022	25/11/2022	30/09/2022
	05/04/2023	06/04/2023		03/02/2023

● 30/03/2023

à partir de 355 €/pers./jour

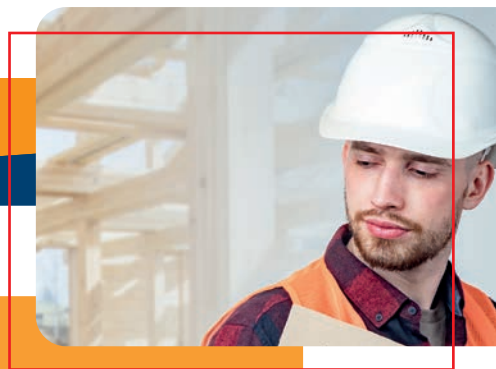


>> Vous avez du mal à identifier les tenants et les aboutissants d'un projet de type restructuration ? Devenez acteur dans la procédure **D'INFORMATION-CONSULTATION** d'un projet complexe.

ÊTRE ACTEUR FACE AUX LICENCIEMENTS ÉCONOMIQUES

tout sur les spécificités
du licenciement économique

1 jour



OBJECTIFS

- Se préparer à la spécificité des procédures de licenciement pour motif économique.
- Repérer les droits propres à chaque procédure.
- Savoir analyser un projet de plan de sauvegarde de l'emploi (PSE).
- Pouvoir répondre aux interrogations des salariés.
- Clarifier le rôle de chacun des acteurs en matière de licenciement économique.
- Être force de proposition dans la négociation.

AU PROGRAMME

- Identifier les règles communes à tout licenciement économique.
- Le cas particulier du licenciement pour motif économique individuel.
- Comprendre la procédure de licenciement collectif pour motif économique de 2 à 9 salariés.
- Comprendre la procédure de licenciement collectif pour motif économique d'au moins 10 salariés.
- Connaître le rôle de l'administration dans les procédures de licenciement pour motif économique.
- Quel contrôle juridictionnel ?

- Durée de la formation: 1 jour
- Moyens pédagogiques: apports théoriques et mises en application
- Formateur: avocat ou juriste Atlantes
- Modalités: intra, inter, visio
- Prérequis: aucun



IDENTIFIER LES RÈGLES COMMUNES à tout licenciement économique

- **Quand parle-t-on de licenciement économique ?**
 - La notion de licenciement économique
 - La notion de modification de contrat pour motif économique
- **Catégories professionnelles et critères d'ordre**
 - Catégorie professionnelle : une définition spécifique pour quels objectifs ?
 - Les critères d'ordre
- **Portée de l'obligation de reclassement interne**
- **Le reclassement externe : le congé de reclassement et le contrat de sécurisation professionnelle (CSP)**
- **Les autres obligations**
- **Le licenciement des représentants du personnel**

EXERCICE Cas pratiques

LE CAS PARTICULIER DU LICENCIEMENT pour motif économique individuel

- **Absence de consultation spécifique**
- **Délais et prérogatives du CSE**

COMPRENDRE LA PROCÉDURE DE LICENCIEMENT COLLECTIF pour motif économique de 2 à 9 salariés

- **Consultation spécifique du CSE**
- **Délais et prérogatives du CSE**

COMPRENDRE LA PROCÉDURE DE LICENCIEMENT COLLECTIF

pour motif économique d'au moins 10 salariés

- **Livre I et Livre II : contenu, procédure et délais**
- **Le recours à des experts : pour quoi faire ?**
- **Le plan de sauvegarde de l'emploi (PSE)**
- **Le volontariat et PDV (plan de départ volontaire)**
- **Le cas particulier de la fermeture d'établissement (repreneur)**

EXERCICE Quiz sur les connaissances

CONNAÎTRE LE RÔLE DE L'ADMINISTRATION DANS LES PROCÉDURES DE LICENCIEMENT pour motif économique

- **Licenciements pour motif économique de moins de 10 salariés : une simple information de l'administration**
- **Rôle de l'administration à l'occasion d'une procédure de PSE (10 salariés et plus)**
- **Revitalisation du bassin d'emploi**

EXERCICE Quiz sur les connaissances

QUEL CONTRÔLE JURIDICTIONNEL ?

- **Différentes juridictions pour différents recours**
- **Quelques jurisprudences en matière de PSE**

EN INTRA en présentiel ou visio pour votre CSE uniquement, votre contact **Laura | 01 56 53 65 08**

Tarif **SUR DEMANDE**

EN INTER avec d'autres CSE dans les villes ci-dessous :

à partir de **390 €/pers./jour**

EN VISIO

● Bordeaux 02/12/2022	● Lyon 23/11/2022 07/03/2023	● Metz 17/10/2022 13/04/2023	● Paris 08/09/2022 04/10/2022 31/01/2023 21/04/2023	● Toulouse 01/12/2022 08/03/2023
● Lille 28/09/2022 03/02/2023	● Marseille 23/09/2022	● Nantes 30/09/2022 31/03/2023		

à partir de **355 €/pers./jour**

- 16/09/2022
- 02/12/2022
- 03/02/2023
- 07/04/2023



>> Les **LICENCIEMENTS ÉCONOMIQUES** obéissent à des règles particulières. Anticipez au mieux, et devenez force de proposition pour aider les salariés.

EXÉCUTION ET RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL

comment accompagner les salariés ?

1^{ou} 2 jours



OBJECTIFS

- Se familiariser avec le cadre juridique du contrat de travail (module 1).
- Apprendre à préparer un entretien préalable et analyser la situation du salarié (module 2).
- Comprendre les spécificités de la procédure disciplinaire (module 3).
- Identifier les autres modes de rupture du contrat de travail (modules 4, 5 et 6) et leurs conséquences.
- Construire un dossier prudhommal avec le salarié (module 7).

AU PROGRAMME

- Introduction.
- Identifier certains changements pouvant impacter le contrat de travail.
- Accompagner le salarié à son entretien.
- Connaître les règles de la procédure disciplinaire.
- Le licenciement pour motif personnel hors disciplinaire.
- Les ruptures du contrat de travail à l'initiative du salarié.
- La négociation de la rupture conventionnelle.
- Accompagner le salarié dans sa démarche prudhommale.

- Durée de la formation: 1 ou 2 jours
- Moyens pédagogiques: apports théoriques et mises en application
- Formateur: avocat ou juriste Atlantes
- Modalités: intra
- Prérequis: aucun



Introduction

- Les principales formes de contrat de travail

Identifier certains changements pouvant impacter le contrat de travail

- Le changement des conditions de travail et la modification du contrat de travail
- La suspension du contrat de travail
- Le transfert automatique du contrat de travail

Accompagner le salarié à son entretien

- Les entretiens donnant droit à un accompagnement
- Qui peut accompagner le salarié ?
- La préparation de l'entretien
- Le déroulement de l'entretien
- Le rôle de l'assistant pendant l'entretien
- Le compte-rendu de l'entretien

Connaître les règles de la procédure disciplinaire

- L'échelle et le choix des sanctions
- La définition de la faute
- Les principes applicables à la faute
- La procédure disciplinaire

Le licenciement pour motif personnel hors disciplinaire

- Propos introductifs au licenciement
- Les différents types de licenciement pour motif personnel
- La procédure de licenciement

Les ruptures du contrat de travail à l'initiative du salarié

- La démission
- La prise d'acte
- La résiliation judiciaire du contrat de travail

La négociation de la rupture conventionnelle

- Les principes de la rupture conventionnelle
- La procédure de la rupture conventionnelle
- Les effets de la rupture conventionnelle
- L'indemnité de rupture
- Les axes de négociation possible

Accompagner le salarié dans sa démarche prudhommale

- La saisine du conseil de prud'hommes
- Les étapes de la procédure
- Aider le salarié à la construction de son dossier
- Exemple : comment contester une sanction

EN INTRA

en présentiel ou visio pour votre CSE uniquement,
votre contact | Laura | 01 56 53 65 08

Tarif SUR DEMANDE

>> Dans le cadre de vos attributions, vous êtes sollicités par les salariés sur leurs problématiques du quotidien. Cette **FORMATION** s'adresse à tous les élus qui souhaitent accompagner et défendre les salariés.

MAÎTRISER LES PRINCIPES DU DROIT DU TRAVAIL

perfectionnez vos connaissances
en droit du travail

1^{ou} 2 jours



OBJECTIFS

- Comprendre la nouvelle lecture du Code du travail.
- Pouvoir se repérer dans l'environnement légal de l'entreprise.
- Améliorer sa compréhension des sujets soumis aux instances.
- Se sentir en capacité de répondre juridiquement aux demandes des salariés.
- Obtenir les outils pour argumenter juridiquement face la direction.

AU PROGRAMME

- Les différentes sources du droit du travail dans l'entreprise et comment les rechercher.
- Manipuler et articuler les sources du droit du travail.
- Solliciter les acteurs externes.
- La vie du contrat de travail.
- L'essentiel des règles du temps de travail.

- Durée de la formation: 1 ou 2 jours
- Moyens pédagogiques: apports théoriques et mises en application
- Formateur: avocat ou juriste Atlantes
- Modalités: intra
- Prérequis: aucun



Les différentes sources du droit du travail dans l'entreprise et comment les rechercher

- Le Code du travail
- La jurisprudence : présentation des différentes juridictions
- L'accord de branche – La convention collective nationale
- L'accord collectif d'entreprise
- Sa négociation
- Sa conclusion
- Sa révision et sa dénonciation
- Le règlement intérieur d'entreprise
- Les usages et les décisions unilatérales de l'employeur
- Le contrat de travail

EXERCICE Mise en situation

Manipuler et articuler les sources du droit du travail

- Présentation de la hiérarchie des normes
- Articulation entre le Code du travail et l'accord d'entreprise
- Articulation entre la CCN et l'accord d'entreprise
- L'exemple de l'accord de performance collective
- L'exemple du télétravail

EXERCICE Cas pratique de groupe

Solliciter les acteurs externes

- Les services de santé au travail
- L'inspection du travail
- Les experts juridiques et économiques

EXERCICE Test de connaissances

La vie du contrat de travail

- La modification du contrat de travail et les changements des conditions de travail
- Le droit disciplinaire
- La notion de faute
- Le choix des sanctions
- La prescription des faits fautifs
- Les différentes ruptures du contrat de travail
- Les ruptures à l'initiative de l'employeur
- Les ruptures à l'initiative du salarié
- Les ruptures d'un commun accord
- La contestation de la rupture

EXERCICE Test de connaissances

L'essentiel des règles du temps de travail

- La notion de temps de travail effectif
- Les durées du travail
- Les règles relatives aux congés payés

EXERCICE Cas pratique



EN INTRA en présentiel ou visio pour votre CSE uniquement,
votre contact | Laura | 01 56 53 65 08

Tarif SUR DEMANDE

>> Perdus dans le fonctionnement du droit du travail ? Cette **FORMATION** a pour objectif de vous faire comprendre l'univers juridique de l'entreprise, et à le faire respecter pour les salariés.

ANTICIPER LES SITUATIONS DE CRISE DANS L'ENTREPRISE

APLD, RCC, APC... les dispositifs possibles

1 jour



OBJECTIFS

- Comprendre l'objectif poursuivi par l'entreprise.
- Identifier les points forts et les points faibles de chaque dispositif.
- Organiser ses priorités et préparer la stratégie du CSE et des organisations syndicales.
- Construire une négociation en fonction des caractéristiques de l'entreprise et du personnel.

AU PROGRAMME

Les alternatives aux suppressions d'emploi :

- Les accords de performance collective (APC).
- L'activité partielle de longue durée (APLD).
- Se confronter à des projets de suppression de poste :
- La rupture conventionnelle collective (RCC).
- Les licenciements pour motif économique.
- Les transitions collectives (Transco).

- Durée de la formation: 1 jour
- Moyens pédagogiques: apports théoriques et mises en application
- Formateur: avocat ou juriste Atlantes
- Modalités: intra, inter, visio
- Prérequis: aucun



Les accords de performance collective (APC)

- Le cadre de la négociation de l'accord et son contenu
- L'impact de l'accord sur les contrats de travail
- La faculté de se faire assister par un expert
- Le CSE et l'organisation du travail et des conditions de travail

La rupture conventionnelle collective (RCC)

- Le cadre de la négociation de l'accord
- Rupture conventionnelle collective et congé de mobilité
- Avantages et désavantages de la RCC

L'activité partielle de longue durée (APLD)

- Le cadre de la mise en place du dispositif
- Les effets de l'accord et sa durée
- Le suivi de l'accord
- Le CSE et l'organisation du travail et des conditions de travail

EXERCICE Mise en situation



Les licenciements pour motif économique

- Définition du licenciement économique
- Catégories professionnelles et critères d'ordre de licenciement
- L'obligation de reclassement
- La procédure d'information-consultation du CSE
- Plan de sauvegarde de l'emploi et plan de départs volontaires

Les transitions collectives (Transco)

- Un cadre précis dans et en dehors de l'entreprise
- Les pré-requis : un accord GEEPP
- Les différents parcours pour le salarié pendant et après la formation

EN INTRA en présentiel ou visio pour votre CSE uniquement, votre contact **Laura** | 01 56 53 65 08

Tarif **SUR DEMANDE**

EN INTER avec d'autres CSE dans les villes ci-dessous:

à partir de **390 €/pers./jour**

EN VISIO

• Bordeaux	• Lyon	• Marseille	• Nantes	• Paris
23/03/2023	16/09/2022 05/04/2022	19/10/2022 06/04/2023	25/11/2022	30/09/2022 03/02/2023

• 30/03/2023

à partir de **355 € /pers./jour**



>> Pour ne plus subir les projets de dernière minute de l'employeur en cas de crise, préparez-vous à les comprendre et à construire **VOTRE STRATÉGIE.**

VOUS AIDER À ENGAGER & MENER UNE NÉGOCIATION

améliorez les techniques de négociation

1 jour



OBJECTIFS

- Définir ses objectifs pour préparer au mieux la négociation.
- Identifier les marges de manœuvre dans le cadre d'une négociation.
- Connaître son profil de négociateur et son rôle dans la négociation.
- Maîtriser les enjeux de négociation de la NAO.

AU PROGRAMME

- Comprendre les enjeux de la négociation.
- Se préparer à la négociation.
- Connaître les techniques pour faciliter la négociation.
- Gérer un conflit et négocier autour des conflits.
- Préparer la négociation sur les salaires.

- Durée de la formation: 1 jour
- Moyens pédagogiques: apports théoriques et mises en application
- Formateur: avocat ou juriste Atlantes
- Modalités: intra, inter
- Prérequis: aucun



Comprendre les enjeux de la négociation

- Les grands types de négociations
- Confronter sans conflictualiser
- Maîtriser les savoirs faire utiles

Gérer un conflit et négocier autour des conflits

- Attitudes à privilégier face aux conflits
- La présentation du budget
- Stratégies de gestion de conflits afin d'aboutir à une négociation

Se préparer à la négociation

- Les différentes étapes de la négociation
- Définir ses objectifs et les obstacles existants
- Évaluer les leviers de négociation et vos marges de manœuvres
- Construire et formuler vos arguments
- La répartition des rôles entre élus

Préparer la négociation sur les salaires

- Construire ses arguments
- Porter ses revendications

Connaître les techniques pour faciliter la négociation

- Attitudes aidantes et celles à éviter
- Transformer ses forces en faiblesse
- Ouvrir le dialogue et formuler des propositions
- Reconnaître les différents profils de négociateurs pour adapter son propos



EN INTRA

en présentiel ou visio pour votre CSE uniquement, votre contact | **Laura** | 01 56 53 65 08

Tarif SUR DEMANDE

EN INTER

avec d'autres CSE dans les villes ci-dessous :

à partir de 390 €/pers./jour

• Bordeaux 01/12/2022	• Lyon 18/11/2022 17/03/2023	• Metz 19/10/2022 15/03/2023	• Paris 05/10/2022 24/11/2022 02/02/2023	• Toulouse 02/12/2022 09/03/2023
• Lille 30/09/2022	• Marseille 22/09/2022	• Nantes 18/11/2022		



>> On ne naît pas négociateur, mais on peut le devenir ! Une formation de mise en situation pour améliorer sa posture de **NÉGOCIATEUR**.

transformez votre savoir-faire
en faire savoir!

1 jour



OBJECTIFS

- Comprendre l'importance de la communication dans l'action du CSE.
- Identifier les axes de communication de mon CSE.
- Apprendre à rédiger un PV et une note de synthèse.
- Maîtriser les outils de communication du CSE et leurs contraintes.
- Connaître les techniques pour mener une enquête auprès des salariés.

AU PROGRAMME

- Établir une stratégie de communication efficace.
- Placer la communication au cœur de l'action du CSE.
- Connaître et maîtriser les outils de communication du CSE.
- Gérer l'image du CSE grâce à la communication.
- Écrire pour se comprendre... et se faire comprendre.
- Mener une enquête auprès des salariés.
- La communication interne du CSE, clé d'une organisation efficace.

- Durée de la formation: 1 jour
- Moyens pédagogiques: apports théoriques et mises en application
- Formateur: avocat ou juriste Atlantes
- Modalités: intra
- Prérequis: aucun



Établir une stratégie de communication efficace

- Définir un objectif stratégique de communication
- Formuler les objectifs pour mon CSE
- Mettre en place un plan de communication adapté

Placer la communication au cœur de l'action du CSE

- Le choix du vecteur d'information
- Les temps de communication autour de la réunion du CSE
- Ordre du jour et PV : les principaux enjeux
- Rédiger votre propre flash infos

Connaître et Maîtriser les outils de communication du CSE

- Panneaux d'affichage
- Intranet de l'entreprise
- Le site du CSE, les mails
- Réunion d'informations avec les salariés

Gérer l'image du CSE grâce à la communication

- Connaître les enjeux pour le CSE
- Définir l'image actuelle de mon CSE
- Savoir Communiquer sur son action

Écrire pour se comprendre... et se faire comprendre

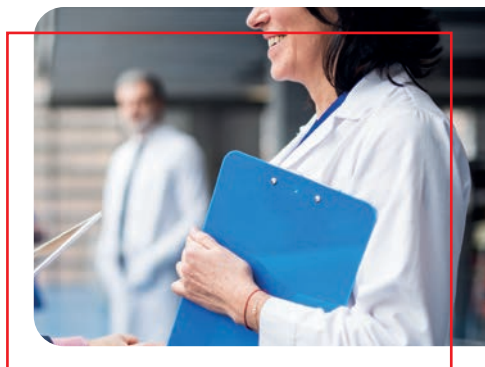
- Les règles à respecter à l'écrit
- Dresser un état des lieux de mon CSE
- Focus sur certaines techniques rédactionnelles

Mener une enquête auprès des salariés

- Connaître les règles de mise en œuvre
- Capitaliser sur les suites de l'enquête

La communication interne du CSE, clé d'une organisation efficace

- Répartition des tâches entre élus
- État des lieux de mon CSE



EN INTRA

en présentiel ou visio pour votre CSE uniquement,
votre contact | Laura | 01 56 53 65 08

Tarif SUR DEMANDE

>> Une communication efficace est primordiale au CSE pour se faire entendre et comprendre auprès du personnel et de l'employeur. Nous vous donnons toutes les clés pour booster **VOTRE COMMUNICATION!**

désamorcez les situations tendues

1 jour



OBJECTIFS

- Désamorcer les situations de conflit.
- Prévenir les conflits et faciliter les relations.
- Techniques de résolution des conflits.
- Développer des relations positives et sortir du conflit.
- Techniques et outils de médiation.

AU PROGRAMME

- Appréhender le conflit.
- Repérer les différentes postures dans le conflit.
- L'agressivité et ses solutions.
- Se positionner dans une situation d'affrontement.
- Faciliter les relations dans son mandat en s'appuyant sur trois axes.

- Durée de la formation: 1 jour
- Moyens pédagogiques: apports théoriques et mises en application
- Formateur: avocat ou juriste Atlantes
- Modalités: intra
- Prérequis: aucun



Appréhender le conflit

- Définition du conflit
- Les attitudes instinctives privilégiées
- Les ingrédients du conflit

Repérer les différentes postures dans le conflit

- La dualité lutte - domination
- La dualité manipulation - séduction
- Les stratégies adoptées
- Attitudes facilitantes et limitantes

L'agressivité et ses solutions

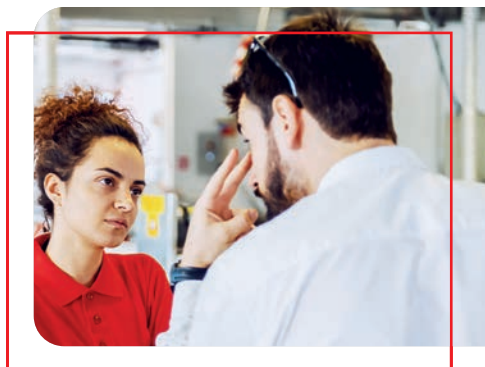
- Décoder l'agressivité
- Prévenir l'agressivité
- Langage positif
- Désamorcer l'agressivité
- Se protéger et récupérer
- L'intelligence émotionnelle

Se positionner dans une situation d'affrontement

- La gestion de ses émotions
- Le respect
- La médiation et l'arbitrage
- Savoir dire non
- Apprendre à formuler une critique
- Apprendre à recevoir la critique

Faciliter les relations dans son mandat en s'appuyant sur trois axes

- Organiser l'activité à partir de ses compétences
- Organiser la parole
- Garantir les règles



EN INTRA en présentiel ou visio pour votre CSE uniquement,
votre contact | Laura | 01 56 53 65 08

Tarif SUR DEMANDE

>> Vous souhaitez désamorcer des **RELATIONS CONFLICTUELLES**? Cette formation s'adresse aux CSE qui souhaitent faciliter leurs relations internes et externes.

améliorez vos interventions orales

1 jour



OBJECTIFS

- *Acquérir et développer une aisance de communication.*
- *Apprendre à structurer son intervention.*
- *Maîtriser ses émotions lors d'une intervention.*
- *Poser les bonnes questions afin d'obtenir une réponse.*
- *Faire face à l'hostilité.*

AU PROGRAMME

- *Se préparer à la prise de parole.*
- *Savoir construire un argument.*
- *Préparer les interventions en CSE.*
- *Connaître les secrets d'une intervention réussie en réunion.*

- Durée de la formation: **1 jour**
- Moyens pédagogiques: **apports théoriques et mises en application**
- Formateur: **avocat ou juriste Atlantes**
- Modalités: **intra, inter**
- Prérequis: **aucun**



Se préparer à la prise de parole

- Comprendre le jugement des autres et les filtres personnels
- Comprendre les filtres sensoriels
- Se connaître et vaincre son stress
- S'appuyer sur le collectif

Savoir construire un argument

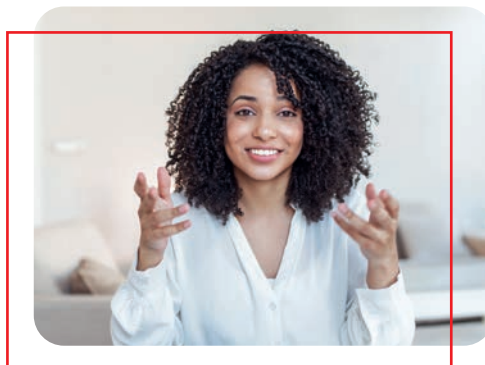
- Comment poser les questions adéquates
- Savoir reconnaître les éléments factuels

Préparer les interventions en CSE

- Structurer sa réunion préparatoire
- Établir des objectifs communs et une stratégie
- Choisir les mots forts

Connaître les secrets d'une intervention réussie en réunion

- Connaître les 4 zones d'interaction
- Obtenir la parole
- Travail sur la voix et le rythme des phrases
- Décoder le langage corporel



EN INTRA en présentiel ou visio pour votre CSE uniquement, votre contact | **Laura** | 01 56 53 65 08 Tarif SUR DEMANDE

EN INTER avec d'autres CSE dans les villes ci-dessous : à partir de 390 €/pers./jour

• Bordeaux 01/12/2022	• Lyon 18/11/2022 17/03/2023	• Metz 19/10/2022 15/03/2023	• Paris 10/05/2022 24/11/2022 02/02/2023	• Toulouse 02/12/2022 09/03/2023
• Lille 30/09/2022	• Marseille 23/09/2022	• Nantes 18/11/2022		



>> Vous souhaitez gagner en aisance à l'oral et pouvoir prendre plus souvent la parole en public ? Avec notre **FORMATION SAVOIR S'EXPRIMER EN PUBLIC**, améliorez vos interventions en public et à devenez l'orateur que vous rêvez d'être.

SE PRÉPARER AUX ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

anticipez pour davantage d'efficacité

Public: délégués syndicaux & membres du CSE

1 jour



OBJECTIFS

- Se préparer aux élections professionnelles.
- Se préparer à la négociation du protocole d'accord préélectoral (PAP).
- Apprendre à construire ses listes de candidatures.
- Savoir calculer le résultat des élections.
- Connaître les voies de recours en cas de contestation.
- Identifier les enjeux des élections sur les négociations à venir.

AU PROGRAMME

- La préparation en amont du scrutin.
- S'atteler à la négociation du protocole d'accord préélectoral (PAP).
- Apprendre à construire ses listes de candidatures.
- Identifier les règles du scrutin.
- Calculer les résultats des élections et comprendre leur portée.
- Réagir en cas de litige : connaître le contentieux électoral.
- Annexe 1 - Les enjeux sur la représentativité électorale.
- Annexe 2 - Les enjeux sur les accords relatifs au CSE (moyens, missions, périmètre).

- Durée de la formation: 1 jour
- Moyens pédagogiques: apports théoriques et mises en application
- Formateur: avocat ou juriste Atlantes
- Modalités: intra
- Prérequis: aucun



En 2022, un cycle électoral se termine pour un grand nombre de CSE. Vous allez devoir vous préparer aux prochaines élections professionnelles. Cette formation vise à vous familiariser avec le cadre légal des élections professionnelles, en identifiant chaque étape du processus électoral. De façon pratique et pédagogique, la formation vous permettra d'apprendre à construire vos listes électorales, à calculer les résultats des élections et à analyser leur portée sur la prochaine mandature.

Une partie de la formation est consacrée aux règles de la négociation du protocole d'accord préélectoral, pour vous aider à sécuriser vos demandes. Enfin, vous avez constaté des forces et des faiblesses dans le fonctionnement de votre CSE? Cette formation vous donnera les clés pour débiter au mieux ce nouveau cycle électoral!

La préparation en amont du scrutin

- Le seuil d'effectif pour la mise en place du CSE
- Le calcul des effectifs
- Le périmètre des élections et la définition d'établissement distinct
- Les recours possibles
- L'initiative des élections
- L'information des salariés
- Les listes électorales
- Qui est électeur?
- L'invitation aux organisations syndicales

S'atteler à la négociation du protocole d'accord préélectoral (PAP)

- Son contenu obligatoire
- La détermination des collèges électoraux
- La répartition des sièges dans les collèges électoraux
- Son contenu facultatif
- Le nombre de membres au CSE
- Les règles de validité du PAP
- Quels recours en cas d'échec des négociations?
- Quels recours contre le PAP?

Apprendre à construire ses listes de candidatures

- Qui est candidat?
- L'appel à candidatures
- Les règles applicables aux listes de candidatures
- La représentation équilibrée entre les femmes et les hommes
- Les précisions jurisprudentielles
- Les sanctions en cas de non-respect
- Quels recours en cas de litige?

Identifier les règles du scrutin

- La date et le lieu du vote
- La propagande électorale
- L'organisation matérielle du vote
- Le vote par correspondance
- Le vote électronique
- Le bureau de vote
- Un scrutin de listes à deux tours
- Le dépouillement

Calculer les résultats des élections et comprendre leur portée

- Attribution des sièges au quotient électoral
- Attribution des sièges restants à la plus forte moyenne
- Attribution des sièges en cas de liste incomplète
- La désignation des candidats
- La proclamation des résultats
- Quels recours en cas de litige?

Réagir en cas de litige: connaître le contentieux électoral

- Les personnes ayant intérêt à agir
- Les délais
- Les différents types de litiges
- Le tribunal compétent

Annexe 1

Les enjeux sur la représentativité électorale
Les critères de représentativité de l'organisation syndicale
L'appréciation de la représentativité
La représentativité pour les syndicats catégoriels
L'appréciation de la représentativité dans le cadre de la négociation d'un accord collectif
La désignation du délégué syndical et du délégué syndical central
La désignation du représentant syndical

Annexe 2

Les enjeux sur les accords relatifs au CSE (moyens, missions, périmètre)
Négociations en lien direct avec la mise en place du CSE
Négociations sur le fonctionnement du CSE
Négociations sur les attributions du CSE
Négociations pour la mise en place des représentants de proximité.

>> Pour beaucoup de CSE, vient le temps de renouveler les mandats. Saisissez les enjeux stratégiques du processus électoral avant, pendant et après grâce à notre **FORMATION ÉLECTIONS** qui vous donnera tous les outils pour anticiper ces nouvelles élections!

Planifiez vos formations

1. PRÉPARATION

Échanger avec un conseiller Atlantes pour définir vos besoins et attentes.

- Nous vous présentons **RAPIDEMENT UNE OFFRE ADAPTÉE**
- **VOUS VALIDEZ** cette offre en réunion plénière à la majorité des membres titulaires présents.

Vous nous transmettez avec **la convention de stage + vos souhaits de dates.**
Vous transmettez à votre employeur **votre demande d'autorisation d'absence :**

CONGÉ DE FORMATION ÉCONOMIQUE

- Date(s) et durée de l'absence
- Nom de l'organisme de formation

Article R2145-4 du Code du travail.

CONGÉ DE FORMATION SSCT EN SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

- Date(s) et durée de l'absence
- Nom de l'organisme de formation
- Prix du stage

Article R. 2315-17 du Code du travail

2. MISE EN ROUTE

Nous vous adressons la check-list pour la planification logistique. + Nous validons ensemble des dates.



Nous vous adressons la facture.

Vous nous adressez le paiement.

Notre équipe :

- Ajuste l'organisation de vos sessions.
- Vous envoie les infos de préparation.
- Vous donne rendez-vous pour votre formation.

DÉLAI DE 30 JOURS

LE JOUR-J DE FORMATION

Le savez-vous
Le respect de ce délai de 30 JOURS vous permet de bénéficier des 5 jours pris sur le temps de travail et non sur les heures de délégation.

Tarifs



Inter présentiel

- **390 € nets /jour/pers.** (déjeuner compris)
à partir de 3 inscrits (même session) 350€ nets/jour/pers.
à partir de 5 inscrits (même session) 330€ nets/jour/pers.



en Inter distanciel (*sauf formation handicap)

- **355 €**
> à partir de 3 inscrits (même session) 330 € nets/jour/pers.
> à partir de 5 inscrits même sessions 300 € nets/jour/pers.

Formation en intra, formation technique, journée particulière...

> Prenez contact avec un de nos conseillers formation.

Atlantes est un organisme de formation non assujetti à la TVA.



Financement

Sauf convention particulière avec l'employeur, **le montant de nos formations**, si elles concernent les élus, sont à imputer sur votre budget de fonctionnement. Dans le cadre d'un financement par l'employeur, il doit être cosignataire du devis. La formation SSCT présentée pages 30 à 32 est prise en charge par l'employeur, le bon de commande devra donc être signé par l'employeur et faire référence éventuellement à un paiement OPCO.

Paiement

Le règlement du prix du stage est à effectuer à l'inscription, comptant et sans escompte :

- Par chèque ou par virement à l'ordre de Atlantes
IBAN FR76 1751 5900 0008 0679 4953 654
BIC CEPAFRPP751
- Par chèque à l'ordre de Secafi pour la formation SSCT des pages 30 à 32.

En partenariat avec



Bulletin d'INSCRIPTION

À photocopier (Im22)



ATLANTES
AVOCATS

Entreprise
Effectif Secteur d'activité
Adresse
Code postal Ville
Tél. N° siret
Courriel Date des prochaines élections du CSE
.
Adresse de facturation (si différentes ou paiement opco)
.
Nom du DRH ou du responsable formation (si formation SSCT)
.
Tél. Courriel
Thème de la formation choisie (un bulletin par thème).
.
Date de la session Ville sélectionnée



LISTE DES PARTICIPANTS

Nous inscrivons les élus suivants à la session de formation indiquée ci-dessus
(le courriel de chaque participant est impératif pour recevoir vos convocations).

• Nom & Prénom	Mandat
Tél. portable	Courriel
Montant € x	Jours : €
• Nom & Prénom	Mandat
Tél. portable	Courriel
Montant € x	Jours : €
• Nom & Prénom	Mandat
Tél. portable	Courriel
Montant € x	Jours : €

Fait à

Le

Nom, prénom et mandat (RP) ou fonctions (direction) du signataire.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

L'inscription à une formation implique l'acceptation complète sans réserve des présentes conditions générales. Il est formellement interdit, sauf dérogation expresse du responsable d'Atlantes, d'enregistrer ou de filmer les sessions de formation. Le cabinet d'avocats d'Atlantes est un organisme de formation enregistré sous le numéro 11 75 52 968 75, agréé pour la formation économique des élus du CSE sous le numéro 2016-08-19-002 en préfecture d'île de France.

Règlement par un organisme désigné par le client - En cas de paiement effectué par un organisme désigné par le client, il appartient au bénéficiaire de procéder à la demande de prise en charge et de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme qu'il aura désigné. Le client reste en tout état de cause responsable du paiement, notamment en cas de défaillance de son mandataire dont il est solidaire. En cas de prise en charge partielle par l'organisme payeur, le client sera facturé du reliquat.

Report d'une formation - Dans le cas où le nombre de participants à un stage est pédagogiquement insuffisant, le prestataire se réserve le droit d'ajourner ce stage au plus tard une semaine avant la date prévue sans que le client ne puisse prétendre à indemnisation à quelque titre que ce soit.

Responsabilité - La responsabilité du prestataire ne pourra être mise en cause dans le cas où des dégradations ou des dommages seraient causés à des tiers et/ou aux propriétaires des locaux mis à disposition par le prestataire ou par les participants aux stages pendant la durée des sessions de formation.

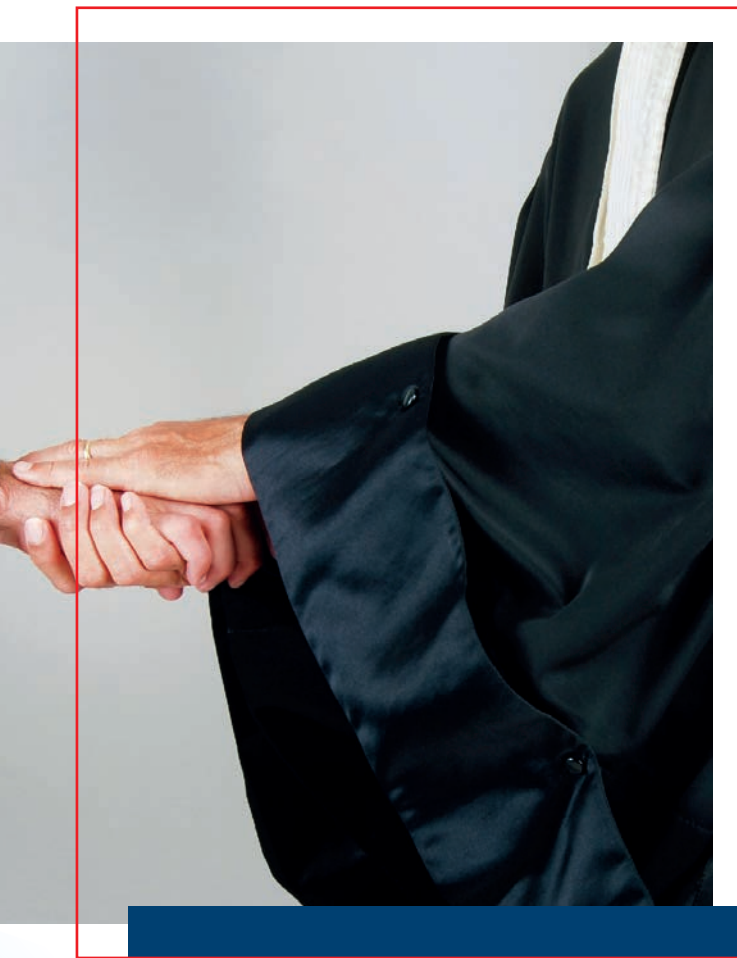
Attestation de présence - L'attestation de participation au stage est adressée, sur demande, à l'issue de la formation.

Cas d'empêchement - En cas d'empêchement majeur, vous avez la possibilité de vous faire remplacer par un collègue. Toute annulation doit être faite par écrit au moins 15 jours ouvrés avant le début du stage. En cas d'annulation parvenue entre 10 et 15 jours ouvrés avant le début du stage, les frais s'élèvent à 50 % du montant de la facture. Moins de 10 jours ouvrés avant le début du stage, nous conservons 100 % du montant de la facture. Toute demande de report est considérée comme une annulation.

Contestation - Toute inscription est soumise aux présentes conditions qui prévalent sur toute autre condition sauf dérogation formelle et expresse de notre part. Toute contestation qui n'aurait pas été réglée à l'amiable sera portée devant le tribunal de Paris.

Données personnelles - En validant votre inscription, vous acceptez que les informations recueillies soient enregistrées afin de vous rendre le service demandé. Notre Politique de confidentialité est disponible sur notre site internet www.atlantes.fr

Votre assistance juridique au quotidien



En situation d'urgence, négliger le droit, c'est négliger vos droits ! Pour que le droit soit utile, il faut des réponses « en ligne ».

C'est précisément ce que vous propose notre service d'Assistance Juridique : de la réactivité des avocats et juristes sur toute question en droit individuel ou droit collectif du travail.

Les avocats et juristes d'ATLANTES, experts en droit du travail, le sont. Leur expérience de terrain par des actions de conseil, de contentieux, de formation leur permet de connaître les situations concrètes auxquelles vous êtes confrontés.

Nos réponses, par mail ou par téléphone, s'appuient :

- le code du travail,
- la jurisprudence,
- les conventions collectives,
- les accords d'entreprise.

POUR LE DROIT DU TRAVAIL COLLECTIF

Tous sujets concernant les droits syndicaux et du CSE : fonctionnement, attributions...

POUR LE DROIT DU TRAVAIL INDIVIDUEL

Nous traitons des questions relatives aux droits des salariés dans l'entreprise tels que les conditions de travail, de licenciement, de départ à la retraite, de contrat de travail.

Venez échanger avec
Carine au 01 56 53 65 00

pour définir vos besoins et attentes,
préciser vos situations
particulières, des
environnements spécifiques.

Vous pourrez tester ce service.

Un conseil pragmatique aux CSE, organisations syndicales et salariés: construire, conseiller, ne pas renoncer!

Faut-il agir maintenant? Plaider ou Négocier?

Chaque situation nécessite une analyse des faits mais aussi la définition d'objectifs. Le droit n'offre pas une seule solution. Il faut savoir éviter tant l'enfermement dans des arguments juridiques que l'adoption d'une solution juridiquement inefficace à terme.

Notre conception du Conseil : vous aidez à construire une stratégie globale crédible après avoir défini vos besoins pour obtenir des résultats tangibles.

Avocats et juristes appliquent ces principes dans toute situation individuelle et collective : analyse de documents, préparation de questions, préparation de réunion de négociation avec la Direction, des réunions plénières pour les CSE, préparation de projets d'accords...

Vous pouvez nous missionner soit ponctuellement, en amont du projet, soit avec un calendrier établi pour vos consultations récurrentes et ponctuelles, par exemple. Nos prestations de conseil et de négociation peuvent compléter l'assistance juridique au quotidien.

Défendre toute situation en droit privé du travail comme en droit public

Le CSE reçoit une assignation devant le tribunal judiciaire.

Vous avez été licencié et vous voulez contester votre licenciement.

La direction ne respecte pas le droit de grève.

« Attaquer en justice » l'entreprise ou être attaqué que l'on soit salarié, CSE ou organisations syndicales nécessite d'être soutenu par un avocat.

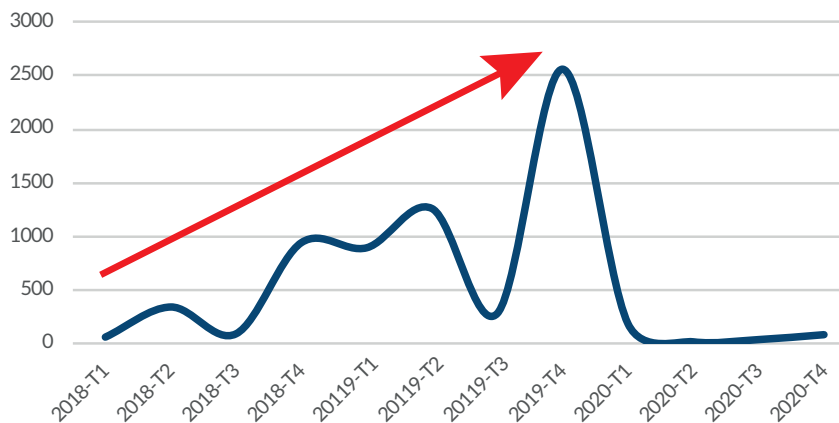
Avocats aguerris à tout contentieux, devant toutes juridictions, les avocats d'Atlantes le sont, en droit du travail et droit pénal.



**J'appelle mon avocat
01 56 53 65 00**

Mise en place des CSE

90 000 CSE créés entre le 1^{er} janvier 2018 et le 31 décembre 2020 (6 718 dans les entreprises de plus de 300)



Période de renouvellement



Et pour votre CSE, c'est quand ?

2022-S2 2023-S1 2023-S2

ANTICIPEZ votre nouveau cycle électoral

Devenez maître du fonctionnement de votre CSE !

PHASE 1

Diagnostic de votre 1^{er} mandat

Analyse du fonctionnement général du CSE et de ses commissions, des spécificités de votre entreprise, de votre accord éventuel et de votre règlement intérieur.

En amont : réalisation d'un **AUTO-DIAGNOSTIC**

À l'issue de cette étape, vous disposez d'un **bilan précis du fonctionnement de votre CSE.**

Vous aurez identifié les sujets d'amélioration relatif au fonctionnement de l'instance.

PHASE 2

Réunion de synthèse

Réunion de travail en présentiel qui permet de faire la synthèse des éléments clés d'amélioration du fonctionnement de votre instance.

Mise en lumière du contexte juridique et, notamment, des nouveautés juridiques à connaître.

À l'issue de cette réunion, vous disposerez d'une **feuille de route** pour pouvoir préparer vos futures négociations dans les meilleures conditions !

Donnez-vous les moyens d'un fonctionnement 100 % efficace de votre instance

Cet accompagnement **personnalisé** abordera les champs de négociation **adaptés aux spécificités** de votre entreprise:

- Appartenance à un groupe
- Périmètre des établissements
- Représentants de proximité
- Nombre et prérogatives des commissions
- Focus sur la CSSCT
- Vos moyens (heures de délégation, formation,..).

Par ailleurs, nous pourrions traiter toutes les dispositions relatives au droit syndical :

- Valorisation des parcours de représentant du personnel
- Moyens syndicaux
- Désignation des DS/DSC/coordonateurs syndicaux.

QUI EST CONCERNÉ ?

- Les membres du CSE, les délégués syndicaux.

ÇA PREND COMBIEN DE TEMPS ?

- 1 à 2 jours d'accompagnement selon votre besoin

ÇA COÛTE COMBIEN ?

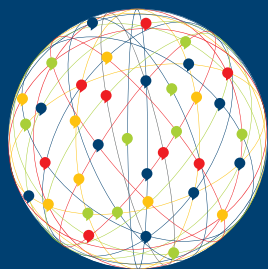
- 1800 € TTC la journée

ÇA SE PASSE OÙ ?

- Dans vos locaux, et nous pouvons également vous accueillir à Lille, Metz, Paris, Nantes, Lyon, Bordeaux, Toulouse & Marseille.

**>> Venez échanger avec Leslie au 01 56 53 65 11
pour gérer votre calendrier et la mise en place de votre projet.**





ATLANTES

AVOCATS

ANTICIPEZ POUR NE PAS SUBIR

« Faites partie de ceux qui
connaissent leurs droits
et qui savent défendre
les intérêts et les droits
de chacun. »



Tél. 01 56 53 65 00 – info@atlantes.fr

atlantes.fr

